



Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social

Restitution 2017



Table des matières

1 – Présentation	4
1.1 Démarche	4
1.2 Indicateurs.....	5
1.3 Panel.....	6
1.4 Enjeux : fiabilisation des données et CPOM.....	8
1.5 Restitution : guide de lecture	8
Axe 1 Prestations de soins et d'accompagnement	10
Indicateur : Taux de réalisation de l'activité (hors CAMSP ET CMPP).....	11
Indicateur : Taux de réalisation de l'activité des CAMSP et CMPP	12
Indicateur : Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation - (secteur PH).....	13
Indicateur : Durée moyenne de séjour	14
Indicateur : GIR Moyen Pondéré – dernier GMP validé (secteur PA)	15
Indicateur : PATHOS Moyen Pondéré – dernier PMP validé (secteur PA)	16
Indicateur : Répartition des personnes accompagnées en fonction des types de déficiences principales (secteur PH).....	17
Indicateur : Taux d'hospitalisation complète (dont hospitalisation à domicile).....	18
Indicateur : Répartition des personnes accompagnées sorties définitivement par motif ou destination (secteur PH).....	19
Axe 2 Ressources humaines	20
Indicateur : Pyramide des âges du personnel	21
Indicateur : Taux d'absentéisme (hors formation).....	22
Indicateur : Taux de rotation des personnels sur effectifs réels.....	23
Indicateur : Taux d'encadrement (hors CAMSP et CMPP)	24
Axe 3 Finances et budget	25
Indicateur : Taux de Capacité d'Auto-Financement (CAF)	26
Indicateur : Taux de vétusté des constructions (pour les ESMS propriétaires)	27
Indicateur : Taux d'endettement	28
Indicateur : Fonds de roulement net global en nombre de jours de charges courantes.....	29
Axe 4 Objectifs.....	30
Indicateur : Orientations stratégiques et moyens associés	31
Indicateur : La couverture fonctionnelle des SI.....	32
Indicateur : Sécurité et réglementation	33
GLOSSAIRE	34

1 – Présentation

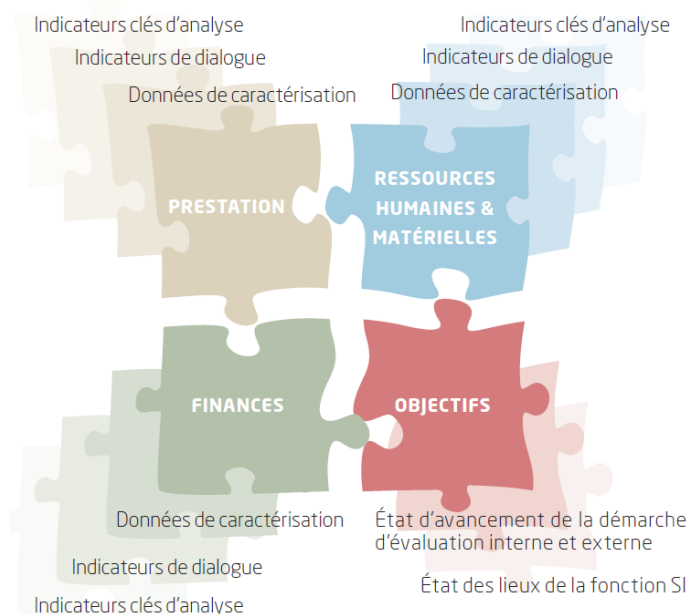
1.1 Démarche

La mutation du secteur médico-social, qui tend à passer d'une logique de structures à une logique de prestations, confère au Tableau de Bord de la Performance une place particulière dans l'organisation de ce secteur, qu'il s'agisse d'aspects organisationnels (adaptation de l'offre au regard du parcours des personnes accompagnées), financiers (réforme de la tarification) ou plus qualitatifs (évaluations notamment).

Architecture du TDB ESMS

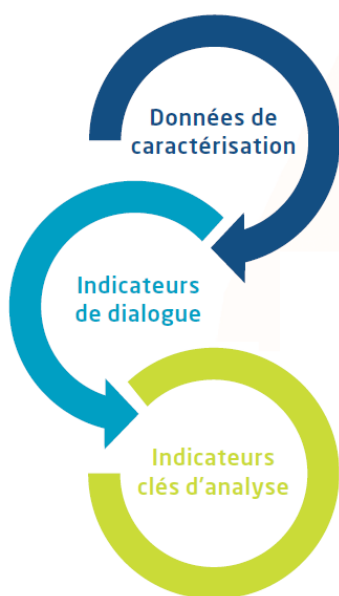
Le tableau de bord s'articule autour de quatre domaines qui rassemblent des données habituellement suivies par les ESMS :

- prestations
- ressources humaines (RH) et matérielles
- finances
- objectifs.



Source : ANAP

A cela s'ajoutent trois niveaux d'informations :



Source : ANAP

Les données de caractérisation permettent de décrire la structure (prestations de soins, RH et matériel, structure financière, objectifs) et de calculer certains des indicateurs. Elles permettent de documenter l'offre de soins et d'accompagnement de la structure, ou encore d'appliquer des filtres afin de réaliser des comparaisons entre groupes homogènes d'ESMS.

Les indicateurs de dialogue, dits de niveau 1, constituent le premier niveau d'information, et ce sont les supports privilégiés du dialogue avec les autorités de régulation.

Enfin, les indicateurs clés d'analyse, dits de niveau 2, permettent d'approfondir la compréhension des indicateurs de dialogue. Ils sont le support du pilotage interne de la structure.

Cette démarche, menée conjointement avec les départements, a permis d'outiller ce secteur d'indicateurs partagés, utilisés dans le cadre de la contractualisation et du renouvellement des conventions tripartites. Pour les établissements et services médico-sociaux, ce tableau de bord permet :

- de renforcer le pilotage interne en mettant à leur disposition des indicateurs d'analyse,
- de se situer par rapport à d'autres structures comparables au sein de « groupes homogènes ».



Source : ANAP

Les questions clés auxquelles répond le tableau de bord :

1. Les profils des personnes accompagnées correspondent-ils aux missions de l'ESMS?	Prestations, soins et accompagnement
2. Quelle est la charge en soins et en accompagnement pour l'ESMS?	
3. Quel est le positionnement de l'ESMS dans le parcours de la personne?	
4. Quel est le niveau d'activité de l'ESMS?	
5. Quelle est la dynamique de rotation des places au sein de l'ESMS?	
6. Quelle est l'importance de la contribution des partenaires externes à l'activité de l'ESMS sur le cœur de métier?	Ressources humaines et matérielles
7. L'organisation est-elle structurée et stable?	
8. Quel est le niveau d'exécution budgétaire?	Finances et budget
9. Quels sont les grands équilibres financiers?	
10. Quelle est la répartition des recettes et des dépenses par groupe?	
11. Quelle est la répartition des recettes et des dépenses par section tarifaire?	
12. Quel est l'état d'avancement de la démarche d'évaluation interne et d'évaluation externe au sein de l'ESMS?	Objectifs
13. Quel est l'état des lieux de la fonction « systèmes d'information » au sein de l'ESMS?	

Source : ANAP

1.2 Indicateurs

Des comités techniques nationaux se réunissent plusieurs fois par an. Ils sont composés des référents tableaux de bord des ARS et Conseils départementaux ainsi que de l'ANAP et de l'ATIH.

Les évolutions proposées par les comités techniques sont intégrées dans le tableau de bord, sous réserve de leur validation.

Les évolutions prises en compte pour la campagne 2018 (sur les données 2017) sont notamment:

- L'ouverture de la saisie des données relatives à l'activité SSIAD et SPASAD dédiés à l'accompagnement des personnes handicapées
- La suppression de la distinction entre Groupes et Titres
- Transfert sur l'axe 4 des données relatives à l'évaluation interne/externe
- Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation uniquement pour le secteur PH
- Suppression de la répartition par Groupes de Patients Proches (GPP)
- Suppression du poids du recours à l'intérim
- Création du taux de recours à des CDD de remplacement
- Harmonisation du calcul du taux de CAF avec les CA, EPRD et ERRD
- Création du taux de vétusté des équipements
- Evolution de certaines bornes d'atypie.

1.3 Panel

Le TDB MS héberge deux types d'enquêtes : l'une destinée aux Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS), et l'autre aux Organismes Gestionnaires (OG).

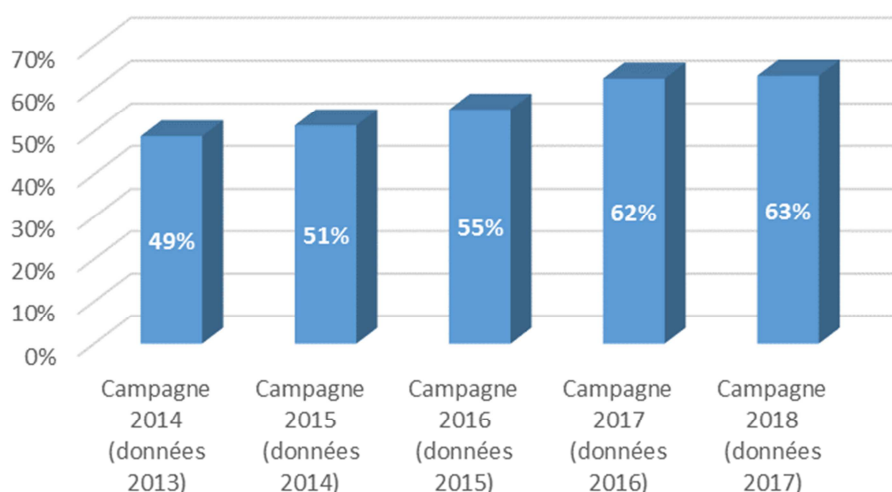
L'OG correspond à l'entité juridique répertoriée, dans FINESS, sous un numéro FINESS Juridique. Dans le TDB MS, tout OG gérant 2 ESMS – qu'ils soient intégrés dans le TDB MS ou pas - est amené à compléter un questionnaire, utilisé ensuite comme support à la définition du périmètre de complétude des EPRD, et dans le cadre de la contractualisation avec les autorités de tarification (négociation de CPOM).

[Lien page CPOM ARS Bretagne](#)

Organismes Gestionnaires

	Campagne 2014 (données 2013)	Campagne 2015 (données 2014)	Campagne 2016 (données 2015)	Campagne 2017 (données 2016)	Campagne 2018 (données 2017)
Nombre d'OG ¹	88	251	303	306	290
Taux de participation	48,86%	51,39%	55,12%	62,42%	63,10%

Taux de participation des OG



Etablissements et Services Médico-Sociaux

Le TDB MS couvre, sur le champ médico-social, 20 catégories de structures :

	Campagne 2014 (données 2013)	Campagne 2015 (données 2014)	Campagne 2016 (données 2015)	Campagne 2017 (données 2016)	Campagne 2018 (données 2017)	Parangonnage national à privilégier
Nombre d'ESMS et participation						
EHPAD – 500 ¹	170	377	490	499	459	84%
SPASAD - 209	1	13	20	21	15	93% ✓
SSIAD – 354	5	76	106	107	100	90%
Sous-total	176	466	616	627	574	85%
CAMSP - 190	7	10	19	19	19	84% ✓
CMPP – 189	12	14	20	20	19	84% ✓
CRP – 249		2	3	3	3	100% ✓
EEAP – 188	8	10	13	13	12	100% ✓
ESAT – 246	37	65	86	86	82	95%
FAM - 437	21	62	75	75	73	96%
FH – 252	1	6	70	70	65	85%
FDV – 382	5	14	118	124	123	85%
IDA – 195	3	4	5	5	5	100% ✓
IDV – 194	2	3	3	3	3	100% ✓
IEM – 192	1	5	5	5	5	100% ✓
IME – 183	27	41	57	57	53	91%
ITEP – 186	11	14	18	18	18	78% ✓
MAS – 255	16	21	27	27	25	100% ✓
SAMSAH – 445	1	8	15	18	17	88% ✓
SAVS – 446	2	14	78	80	74	86%
SESSAD – 182	42	67	80	83	77	93%
Sous-total	196	368	692	706	673	90%
Total général	372	826	1 308	1 333	1 247	88%

En-deçà d'un panel de 33 ESMS, il est préconisé d'opter pour un parangonnage national et non pas régional, le seuil de fiabilité d'une donnée statistique étant de 33 entités. Cette précision est importante pour aborder les restitutions de la plateforme. Ces dernières, interrogeables dès septembre, sont présentées sous forme de parangonnage annuel ou en évolution. Les données peuvent être générées sous forme de tableau, de graphique ou avec une cartographie, en fonction des besoins.

Il est également proposé de croiser certains indicateurs entre eux, pour affiner l'étude de certaines valeurs.

Dès lors qu'un ESMS a saisi plus de 70% des données sollicitées, il aura accès au parangonnage sur la plateforme, et pourra comparer ses résultats avec les autres ESMS de même catégorie.

¹ Code catégorie FINESS

1.4 Enjeux : fiabilisation des données et CPOM

Les données, une fois saisies par les ESMS et les OG, peuvent faire l'objet d'une fiabilisation. La fiabilisation des données du tableau de bord est réalisée chaque année entre juin et août, de façon conjointe, par les personnels ARS et CD en charge de la tarification des ESMS et du suivi des OG.

La fiabilisation, pour cette campagne, a porté en priorité sur les établissements prévus en programmation CPOM en 2019 ainsi que ceux pour lesquels un dialogue de gestion a été programmé.

En effet, depuis la généralisation du CPOM sur le champ médico-social et le déploiement du tableau de bord de la performance, une liste d'indicateurs issue du tableau de bord a été retenue conjointement avec les conseils départementaux, et est annexée au CPOM. Ces indicateurs font l'objet d'une analyse dans le cadre des dialogues contractuels.

Au titre de 2017, l'accent a été mis sur la fiabilisation des données suivantes:

- Nombre de lits et places
- Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation (secteur PH)
- Les données relatives à l'activité (taux d'occupation, taux d'hospitalisation)
- Profil des personnes accompagnées (répartition par GIR pour le secteur PA)
- Taux de prestations externes
- Répartition des effectifs par fonction
- Taux de vétusté des constructions
- Taux d'atteinte des recettes et des dépenses
- Taux de Capacité d'AutoFinancement
- Taux d'endettement

Cette fiabilisation est couplée, dans la mesure du possible, avec la qualification des Comptes Administratifs (CA) et des Etats Réalisés des Recettes et des Dépenses (ERRD) téléchargés sur l'application IMPORT CA/ERRD de la CNSA.

A très court terme, le TDB ESMS sera mis en lien avec les applicatifs nationaux (notamment la plateforme CNSA). La saisie sollicitée après des ESMS s'en verra allégée puisque les données seront intégrées a posteriori dans les tableaux de bord après le dépôt des états réglementaires.

1.5 Restitution : guide de lecture

Précaution 1 : constitution d'une base de données

- La base de données a été récupérée sur la plateforme TDB, les données relatives aux ESMS à compétence unique Conseil Départemental ont été intégrées également. Les données concernent l'ensemble des ESMS ayant tout ou partie renseigné les données du tableau de bord lors des campagnes 2015, 2016 et 2017.
- Cette condition explique que le périmètre de l'échantillon change marginalement d'une fiche à l'autre. Par exemple, le groupe d'ESMS ayant renseigné le taux de CAF n'est pas identique à celui qui a renseigné le taux de rotation des personnels.
- Certains indicateurs ayant évolué, la base de données a été constituée à partir des indicateurs de la campagne 2018.

Précaution 2 : Représentation des quartiles

Les années précédentes, les restitutions du tableau de bord faisaient apparaître sous la forme de « boîte à moustache » les 4 quartiles et les valeurs extrêmes, minimales et maximales.

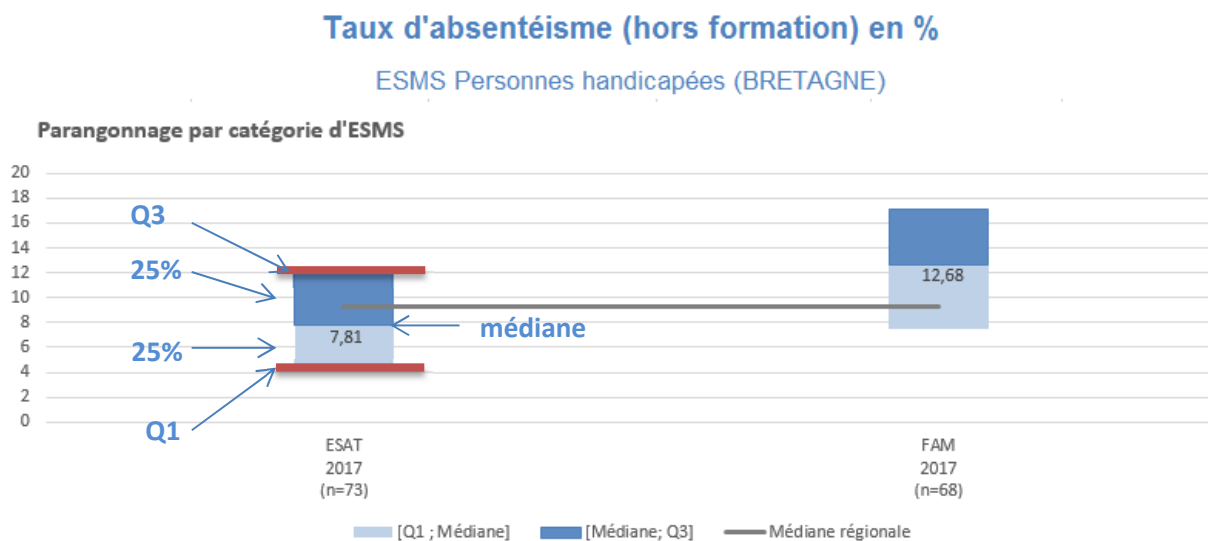
Cette année, il a été choisi de ne pas représenter sur les graphiques les valeurs minimales et maximales. En effet, le premier et le dernier quartiles sont constitués d'une grande part de valeurs atypiques, en outre très dispersées. Les intégrer au graphique, et donc agrandir l'axe des ordonnées, le rend moins lisible.

Cette représentation permet de mettre davantage l'accent sur les situations « normales » plutôt qu'atypiques, et distinguer ainsi les spécificités structurelles entre départements ou entre catégories d'ESMS.

Chaque histogramme représente 50% de l'échantillon concerné. La partie inférieure représente les 25% de l'échantillon dont les valeurs sont comprises entre le 1^{er} quartile et la médiane. La limite représente la médiane. La partie supérieure représente les 25% de l'échantillon dont les valeurs sont comprises entre la médiane et le 3^{ème} quartile.

La taille de l'histogramme nous donne une indication sur la dispersion plus ou moins forte des valeurs autour de la médiane.

La ligne horizontale représente la médiane régionale, toutes catégories d'établissement confondues.



Par exemple, pour 50% des ESAT le taux d'absentéisme est compris entre 4,55% et 12%. Le taux d'absentéisme médian des ESAT est de 7,81%.

Enfin, le guide des indicateurs peut être consulté pour de plus amples précisions sur la définition et le contenu des indicateurs. [Consulter le guide des indicateurs](#)

Axe 1 Prestations de soins et d'accompagnement

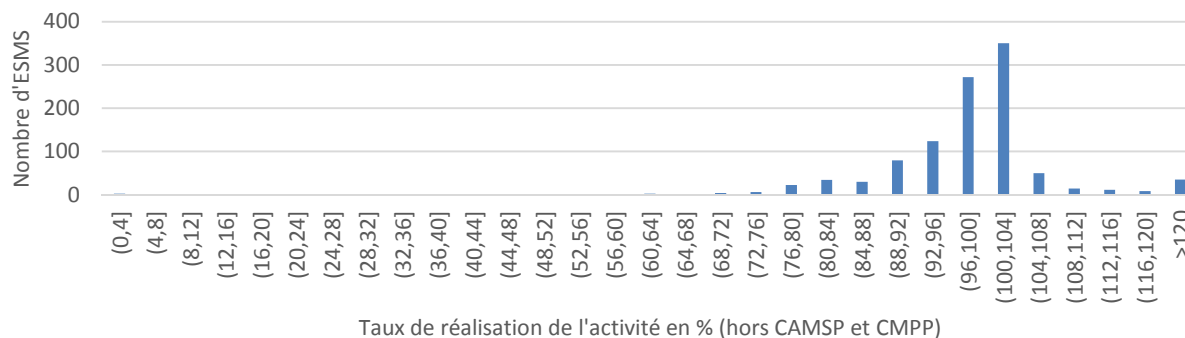
- **Taux de réalisation de l'activité**
- **Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation (secteur PH)**
- **Durée moyenne de séjour**
- **GIR moyen pondéré (GMP)**
- **PATHOS moyen pondéré (PMP)**
- **Répartition des déficiences principales**
- **Taux d'hospitalisation**
- **Répartition des personnes accompagnées sorties définitivement par motif ou destination**

Question clé : Quel est le niveau d'activité des ESMS ?

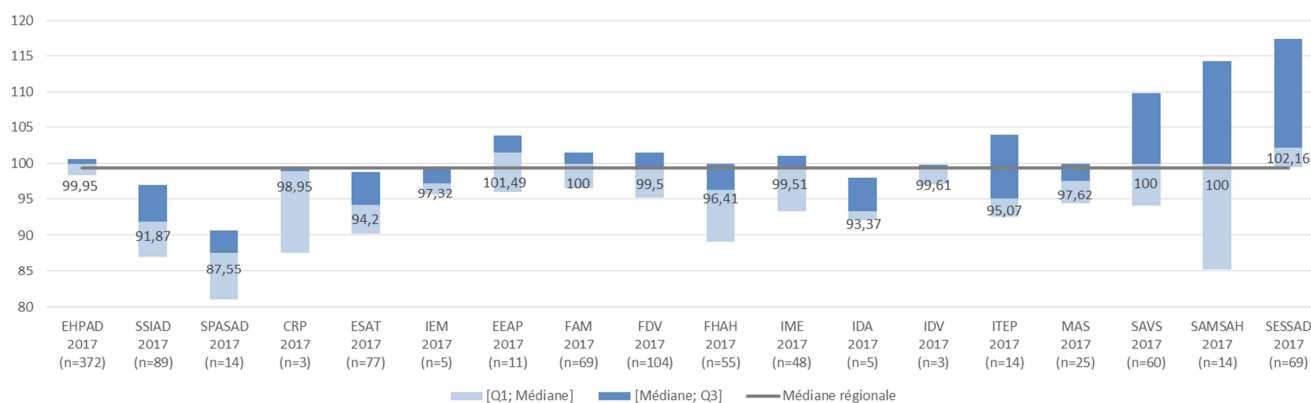
Indicateur : Taux de réalisation de l'activité (hors CAMSP ET CMPP)

Objectif de l'indicateur : cet indicateur permet de mesurer le niveau d'activité des structures.

Répartition des valeurs 2017 – 1 048 ESMS



Parangonnage par catégorie d'ESMS



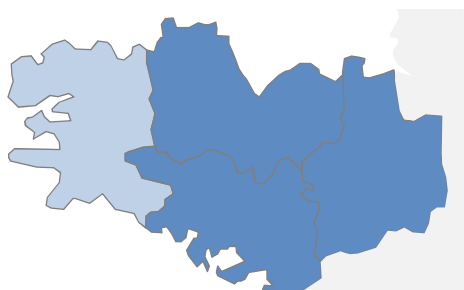
Evolution de la médiane sur 2 ans :

- 0,03%

2016 : 99,42

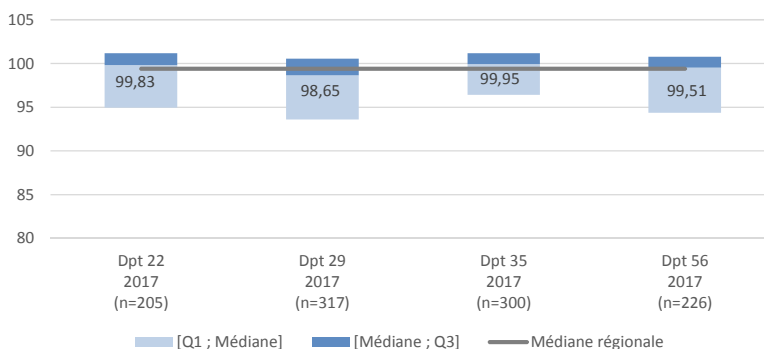
2017 : 99,39

- 80% des ESMS présentent des taux d'occupation compris entre 88% et 104%.
- Les taux de réalisation de l'activité médian dépassent les 90% hormis pour les SPASAD. Le taux médian régional tout ESMS confondu est de 99,39%.
- Un grand nombre de structures et services du secteur PH se distinguent par un niveau d'activité très proche de leurs capacités maximales : EEAP, FAM, IME, IDV, SAVS, SAMSAH et SESSAD.
- 50% des EHPAD affichent un taux d'occupation compris entre 98,42% et 100,66%. Les EHPAD présentent la plus faible dispersion entre le 1^{er} et le 3^{ème} quartile.



■ Médiane départementale supérieure à la médiane régional
 ■ Médiane départementale inférieure à la médiane régional

Parangonnage par département



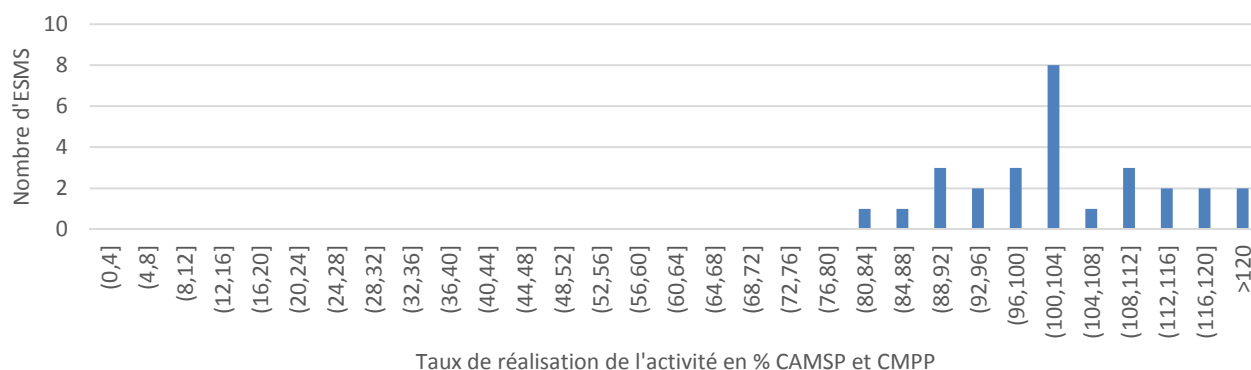
La médiane concernant les ESMS finistériens est légèrement inférieure à la médiane régionale et à celle constatée dans les autres départements. A noter que c'est le département avec le plus grand nombre d'ESMS.

Question clé : Quel est le niveau d'activité des ESMS ?

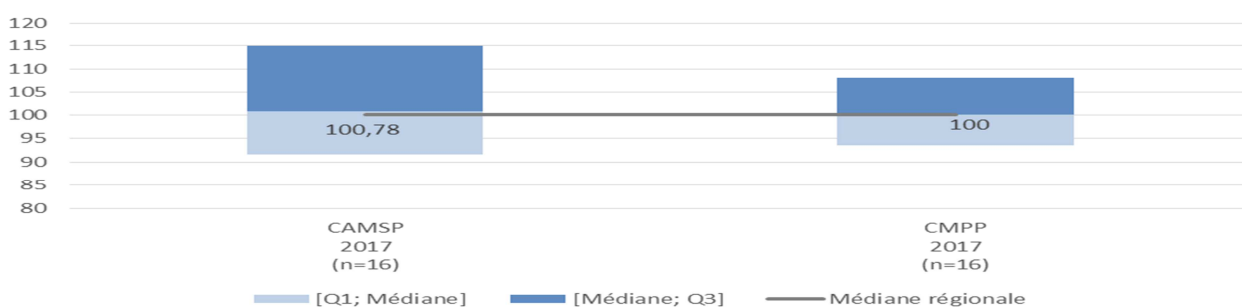
Indicateur : Taux de réalisation de l'activité des CAMSP et CMPP

Objectif de l'indicateur : cet indicateur permet de mesurer le niveau d'activité des structures.

Répartition des valeurs 2017 – 32 ESMS



Parangonnage par catégorie d'ESMS



Evolution de la médiane sur 2 ans :

+ 2,66%

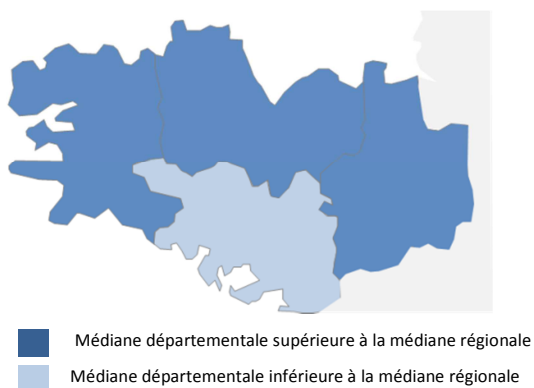
2016 : 97,41

2017 : 100

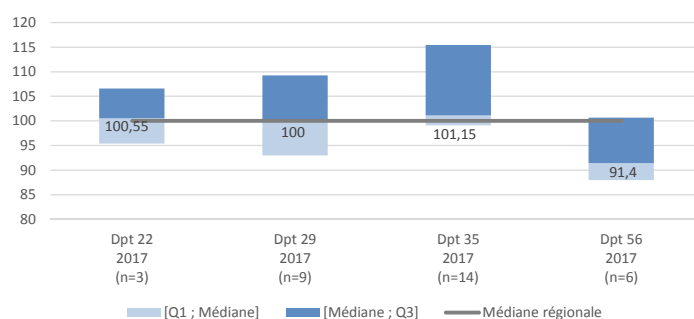
Dans le domaine de la prévention et du dépistage de l'enfance handicapée, deux types de structures coexistent et sont concernées par les TdB : les CAMSP et les CMPP.

Le taux de réalisation de l'activité est calculé à partir du nombre de séances réalisées. Une séance correspond au déplacement du mineur au centre. Au cours de la séance, le mineur peut être examiné par un ou plusieurs membres de l'équipe.

- Les taux de réalisation de l'activité médian est de 100% en 2017 pour les CAMSP et les CMPP.
- Pour 18 d'entre eux, il dépasse les 100%.



Parangonnage par département



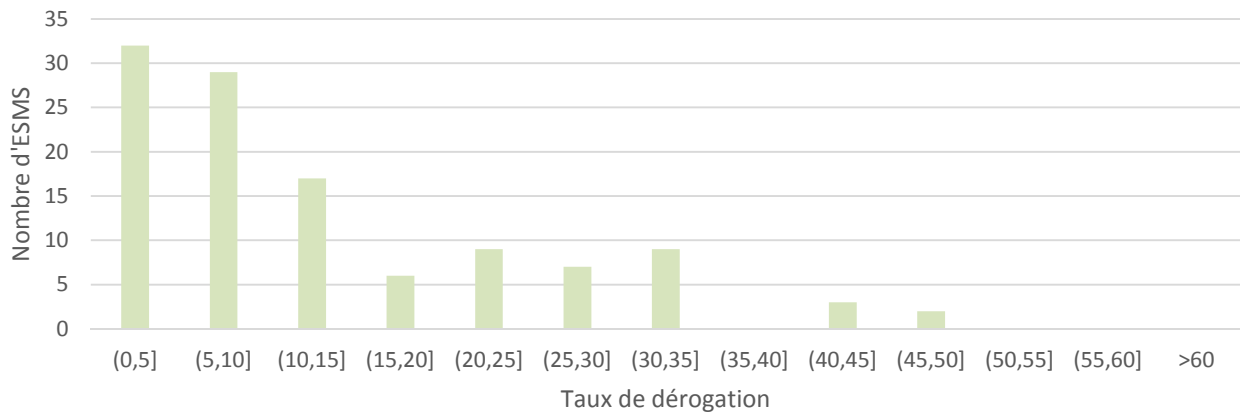
La médiane des structures morbihannaises est nettement inférieure aux autres départements. La moyenne de structures par département est de 8.

Question clé : Les profils des personnes accompagnées correspondent-ils aux missions ?

Indicateur : Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation - (secteur PH)

Objectif de l'indicateur : ce ratio permet d'évaluer l'adéquation des caractéristiques de la population accompagnée par la structure avec sa mission.

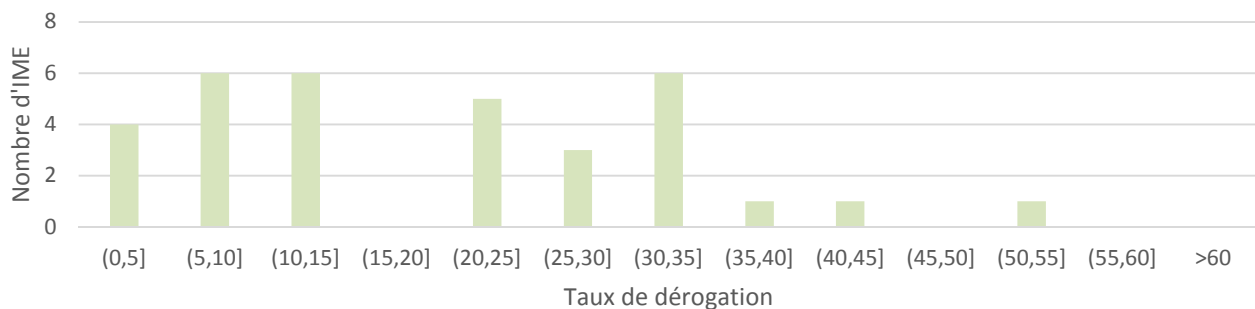
Répartition des valeurs 2017 – 114 ESMS



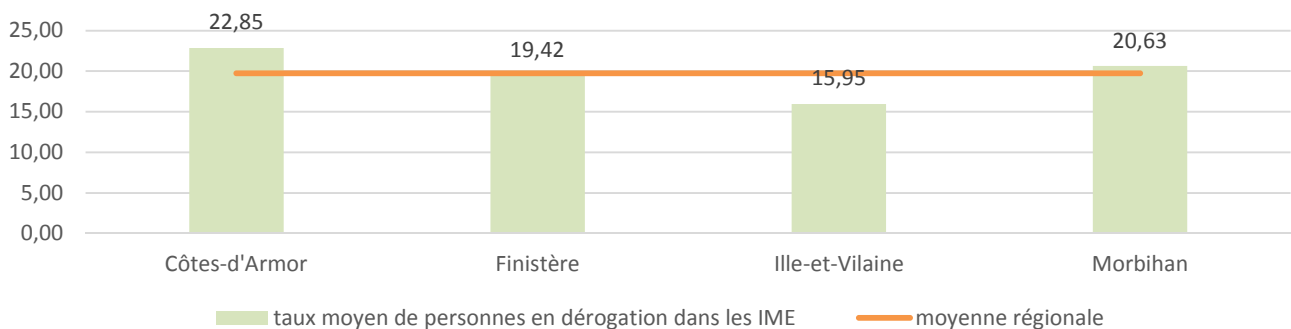
Les ESMS ayant indiqué un taux à 0% ont été exclus.

- 114 ESMS ont déclaré accueillir des personnes en dérogation ou hors autorisation, cela représente 1 031 personnes accompagnées au cours de l'année.
- 68% des structures déclarent un taux de personnes en dérogation entre 0 et 15%.

Zoom sur les 33 IME bretons :



- Sur les 114 ESMS déclarant des personnes en dérogation, près de 30% sont des IME.
- 20 IME ont un taux de personnes en dérogation situé entre 10 et 30%.
- Le taux moyen régional de personnes en dérogation dans les IME approche les 20%. Le département d'Ille-et-Vilaine se situe en deçà de la moyenne régionale.

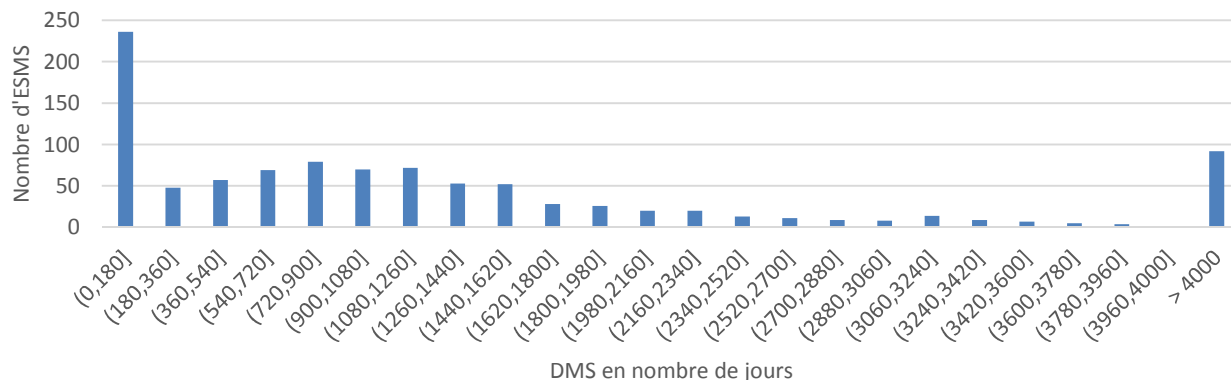


Question clé : Les profils des personnes accompagnées correspondent-ils aux missions ?

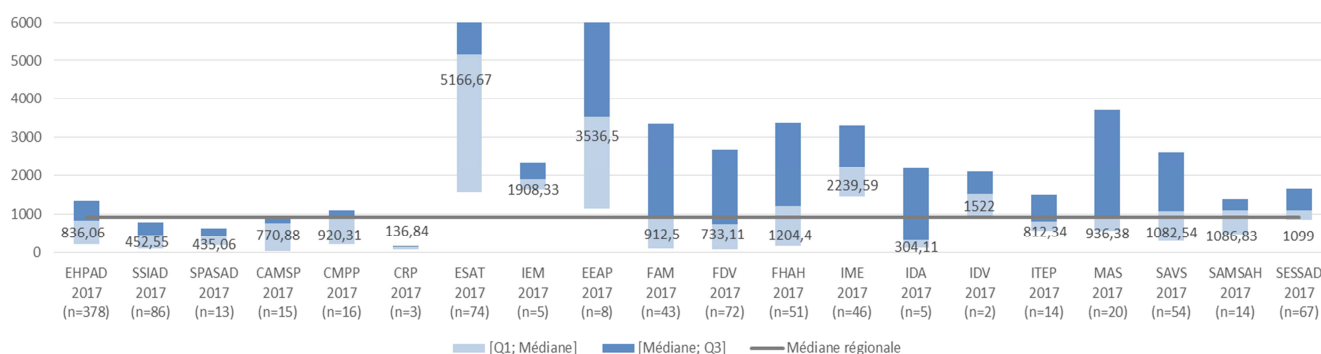
Indicateur : Durée moyenne de séjour

Objectif de l'indicateur : la durée cumulée de prise en charge, calculée en jours, s'entend du 1^{er} jour d'intervention au dernier jour d'accompagnement inclus.

Répartition des valeurs 2017 – 1 003 ESMS



Parangonnage par catégorie d'ESMS



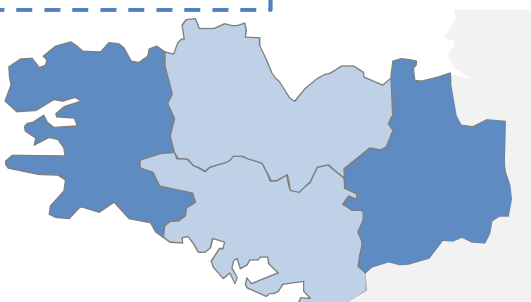
Evolution de la médiane sur 2 ans :

- 0,48%

2016 : 920,69

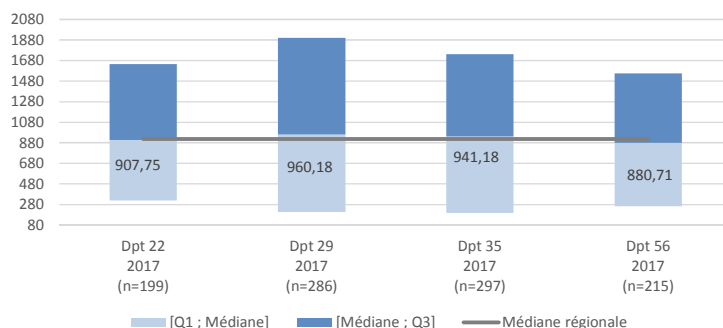
2017 : 916,27

- La médiane régionale de la Durée Moyenne de Séjour (DMS) est de 2 ans et 6 mois en 2017.
- 24% des ESMS enregistrent une DMS inférieure à 1 an 1/2 alors que 9% des ESMS indiquent une DMS supérieure à 10 ans.
- Ce sont les catégories du secteur des personnes handicapées qui enregistrent les DMS les plus longues : ESAT, EEAP et les IME.
- La DMS médiane en EHPAD est de 2 ans et 4 mois.



■ Médiane départementale supérieure à la médiane régionale
 ■ Médiane départementale inférieure à la médiane régionale

Parangonnage par département

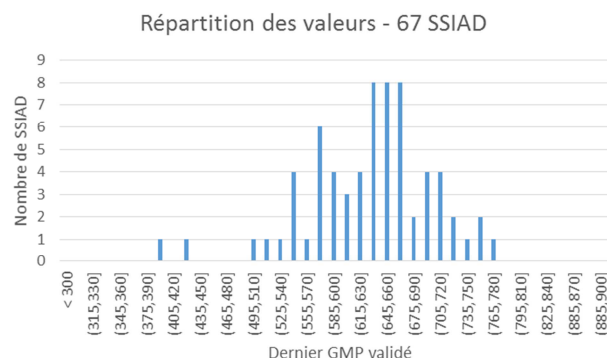
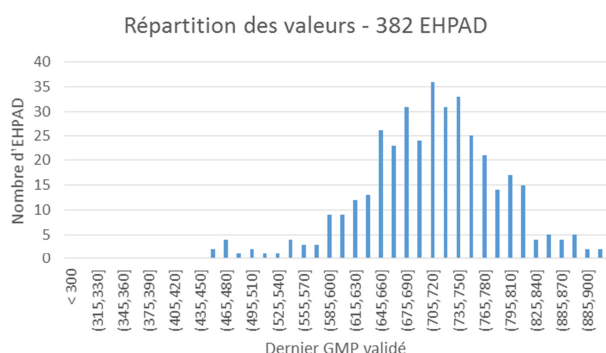


Les départements des Côtes d'Armor et du Morbihan enregistrent des DMS inférieures à la médiane régionale. A noter qu'en 2016, la région Bretagne était une des régions avec la plus forte médiane (la médiane nationale était de 794,20 jours).

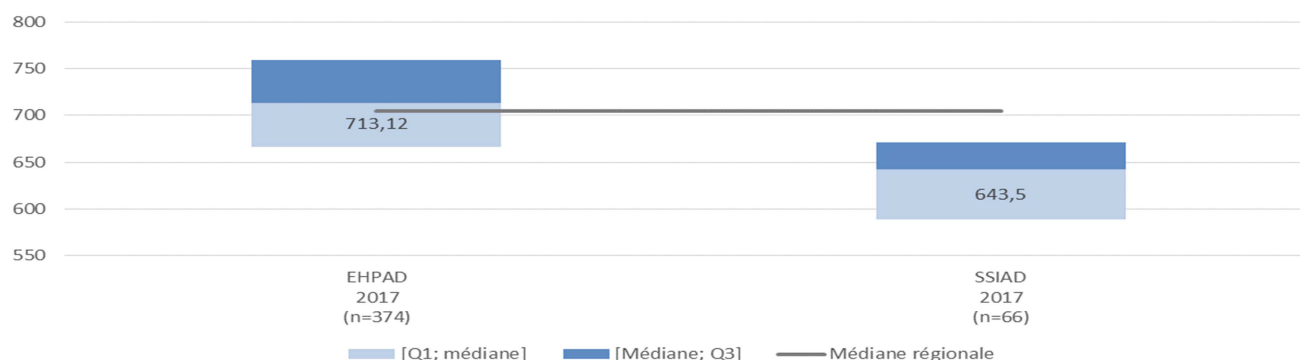
Question clé : Quelle est la charge en soins et en accompagnement pour l'ESMS ?

Indicateur : GIR Moyen Pondéré – dernier GMP validé (secteur PA)

Objectif de l'indicateur : le GMP permet d'estimer, en nombre de points, le niveau de prestation à fournir par l'établissement pour la prise en charge de la dépendance. Plus le GMP est élevé, plus le niveau de dépendance moyen et le niveau de prestation à fournir sont élevés.



Parangonnage par catégorie d'ESMS



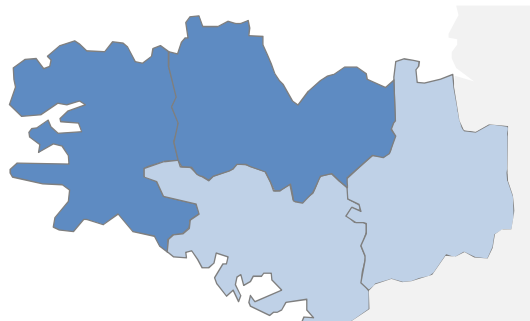
Evolution de la médiane sur 2 ans (EHPAD uniquement) :

+ 1,30%

2016 : 704

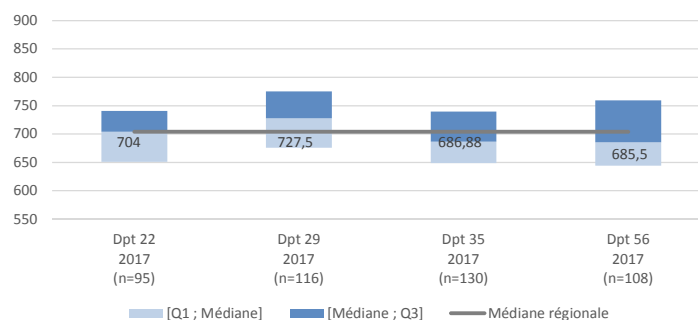
2017 : 713,12

- Il existe une très grande dispersion du GMP validé : il oscille entre 455 et 925 pour les EHPAD, et entre 401 et 771 pour les SSIAD.
- 44% des EHPAD et 85% des SSIAD ont un GMP inférieur à 700.
- Le GMP validé médian pour les EHPAD évolue peu entre 2016 et 2017 (*cette donnée n'était pas disponible pour les SSIAD en 2016*).
- Le département des Côtes d'Armor est représentatif de la région alors que celui du Finistère est supérieur à ses voisins. En 2016, le GMP finistérien avait déjà été mis en avant avec sa médiane plus élevée et supérieur à 700.



■ Médiane départementale supérieure à la médiane régionale
 ■ Médiane départementale inférieure à la médiane régionale

Parangonnage par département



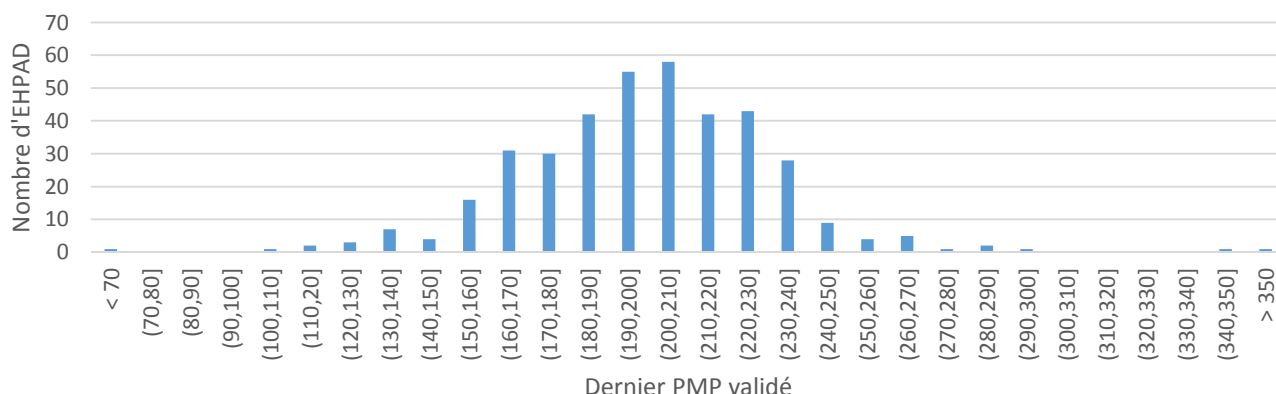
Le parangonnage par département intègre les EHPAD et les SSIAD.

Question clé : Quelle est la charge en soins et en accompagnement pour l'ESMS ?

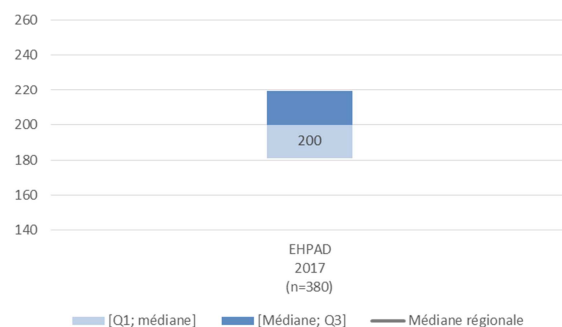
Indicateur : PATHOS Moyen Pondéré – dernier PMP validé (secteur PA)

Objectif de l'indicateur : le PMP, renseigné seulement par les EHPAD, est un indicateur global de charge en soins requis pour un groupe de personnes âgées donné. Plus le PMP est élevé, plus la charge en soins est importante.

Répartition des valeurs 2017 – 387 ESMS



Parangonnage par catégorie d'ESMS



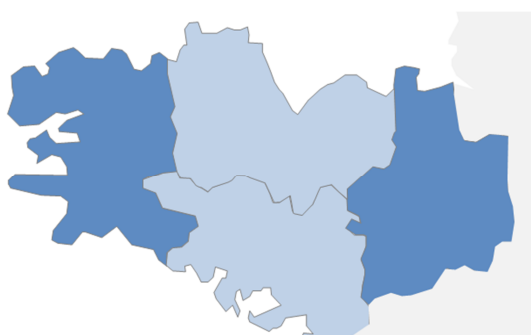
Evolution de la médiane sur 2 ans:

+ 3,63%

2016 : 193

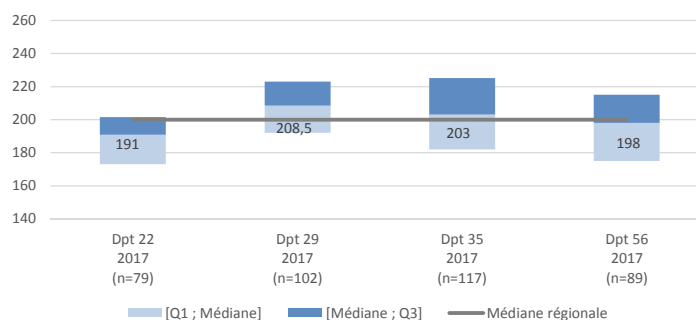
2017 : 200

- 85% des EHPAD disposent d'un PMP compris entre 160 et 240.
- Le PMP breton médian poursuit sa hausse, il était de 185 en 2015.
- 50% des ESMS ont un PMP inférieur à 200.
- Les départements du Finistère et d'Ille-et-Vilaine ont des PMP supérieurs à la médiane régionale, mais les écarts à la médiane sont relativement faibles, comme pour les départements en dessous de la médiane. Le PMP médian départemental oscille entre 191 et 208,5.



■ Médiane départementale supérieure à la médiane régionale
 ■ Médiane départementale inférieure à la médiane régionale

Parangonnage par département

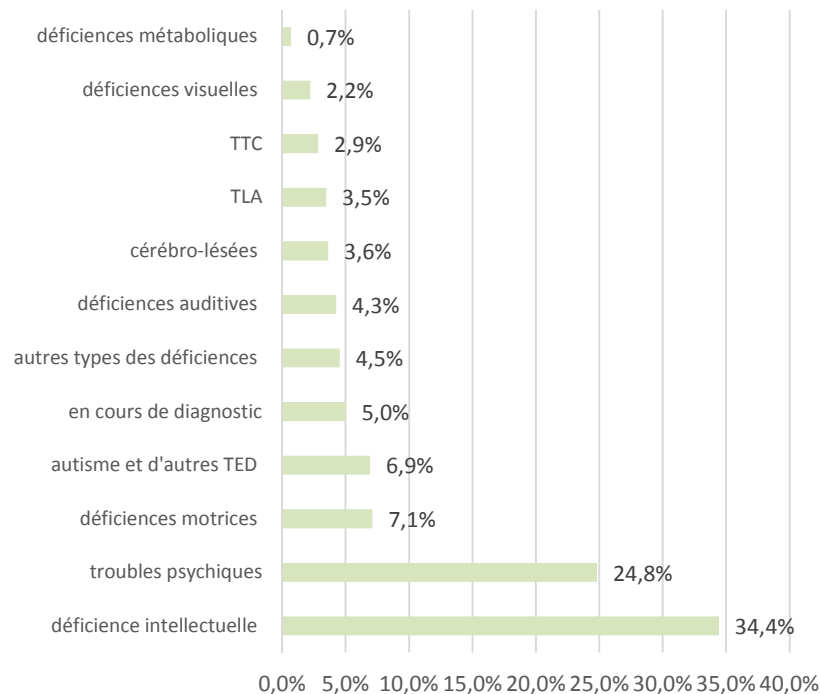


Question clé : Quelle est la charge en soins et en accompagnement pour l'ESMS ?

Indicateur : Répartition des personnes accompagnées en fonction des types de déficiences principales (secteur PH)

Objectif de l'indicateur : cette proposition de classification permet de partager une description objective des profils accompagnés.

Répartition des déficiences principales en %



30 909 personnes ont été prises en charge en 2017 par les structures du secteur PH. Ces personnes présentent majoritairement des déficiences intellectuelles (34,4% des cas) ou des troubles psychiques (24,8%).

%	déficience intellectuelle	autisme et d'autres TED	troubles psychiques	troubles du langage et des apprentissages	déficiences auditives	déficiences visuelles	déficiences motrices	déficiences métaboliques	cérébro-lésées	TTC	en cours de diagnostic	autres types des déficiences	Pers accompagnées dans l'effectif
CAMSP	12,4%	4,2%	9,2%	9,5%	6,3%	0,7%	13,9%	0,2%	3,2%	4,2%	31,2%	5,0%	100,0% 1 807
CMPP	1,6%	3,7%	30,7%	11,4%	0,0%	0,0%	2,2%	0,0%	0,1%	8,0%	18,9%	23,4%	100,0% 3 664
CRP	0,4%	0,0%	12,2%	0,0%	1,1%	1,1%	64,2%	19,9%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	100,0% 271
ESAT	60,1%	2,8%	25,9%	0,3%	0,7%	0,4%	3,4%	1,0%	3,0%	0,7%	0,4%	1,3%	100,0% 6 431
IEM	1,9%	0,0%	0,0%	1,9%	0,0%	0,8%	81,7%	1,1%	2,3%	0,8%	1,1%	8,4%	100,0% 262
EEAP	24,6%	29,8%	14,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,5%	0,0%	10,5%	1,8%	14,0%	1,8%	100,0% 57
FAM	16,9%	13,3%	17,3%	0,1%	1,6%	1,7%	23,0%	1,2%	17,7%	1,5%	0,5%	5,2%	100,0% 1 363
FV	52,9%	8,1%	22,2%	0,6%	0,8%	0,9%	6,5%	0,9%	3,7%	1,4%	0,5%	1,6%	100,0% 3 018
FH	61,0%	2,3%	28,0%	0,6%	0,6%	0,6%	0,9%	0,6%	3,3%	0,5%	0,1%	1,5%	100,0% 1 436
IME	51,9%	18,1%	16,7%	2,5%	0,0%	0,0%	0,4%	0,3%	0,9%	1,8%	3,6%	3,6%	100,0% 2 998
IDA	3,1%	1,2%	10,5%	36,2%	39,0%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	9,3%	0,3%	100,0% 323
IDV	7,1%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	91,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0% 56
Itep	2,5%	0,3%	64,8%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	30,5%	1,8%	0,0%	100,0% 685
MAS	25,5%	37,4%	16,7%	0,1%	0,2%	0,2%	3,4%	0,5%	11,9%	0,5%	0,0%	3,7%	100,0% 1 066
SAVS	24,9%	1,4%	38,2%	0,5%	17,4%	7,1%	7,4%	0,5%	1,0%	0,2%	0,5%	1,0%	100,0% 4 176
SAMSAH	3,7%	1,1%	41,6%	0,0%	0,0%	0,1%	16,2%	0,6%	36,0%	0,0%	0,0%	0,6%	100,0% 702
SESSAD	32,6%	10,4%	12,5%	8,4%	9,3%	8,8%	10,2%	0,1%	0,3%	4,7%	2,5%	0,3%	100,0% 2 594
TOTAL	34,4%	6,9%	24,8%	3,5%	4,3%	2,2%	7,1%	0,7%	3,6%	2,9%	5,0%	4,5%	100,0% 30 909

Les 2 principales déficiences par catégorie de structure

Conformément à leurs missions, certaines catégories d'ESMS apparaissent spécialisées comme les IEM, les IDA, les IDV ou les Itep.

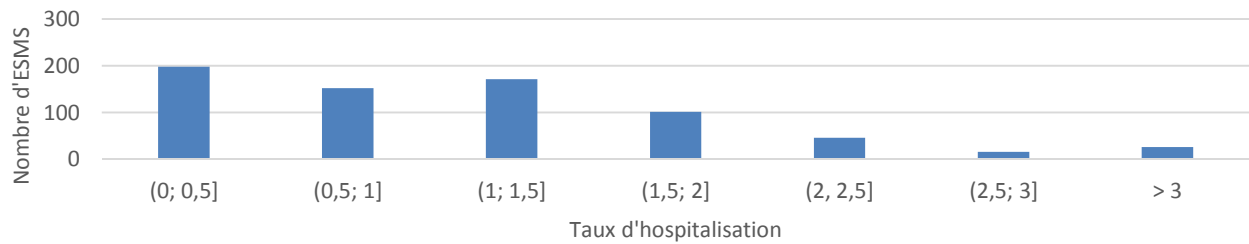
A l'inverse, d'autres accueillent des publics aux profils variés, comme les CAMSP, SAVS, SESSAD ou les MAS.

Question clé : Quel est le positionnement des ESMS dans le parcours de la personne ?

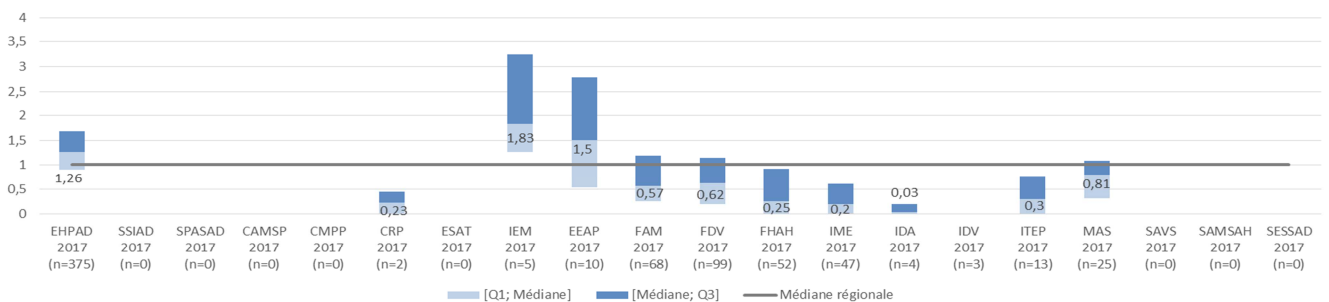
Indicateur : Taux d'hospitalisation complète (dont hospitalisation à domicile)

Objectif de l'indicateur : l'indicateur sert à s'interroger sur les pratiques en matière de qualité, de continuité des soins et d'inscription dans le territoire.

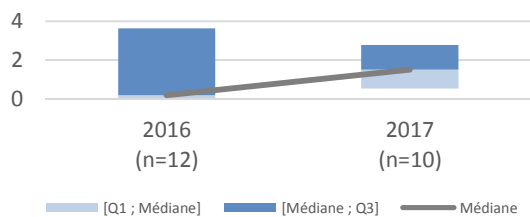
Répartition des valeurs 2017 – 710 ESMS



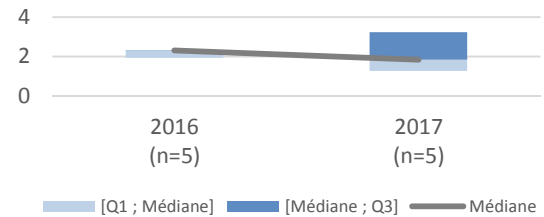
Parangonnage par catégorie d'ESMS



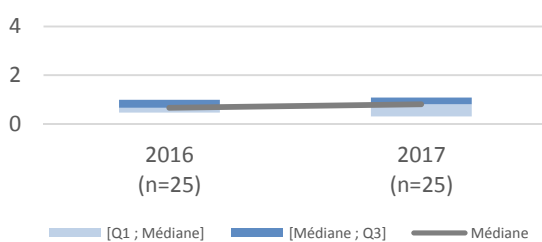
EEAP



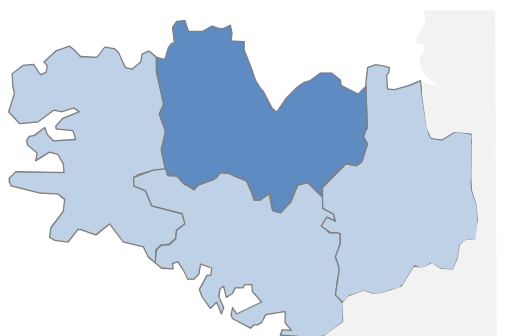
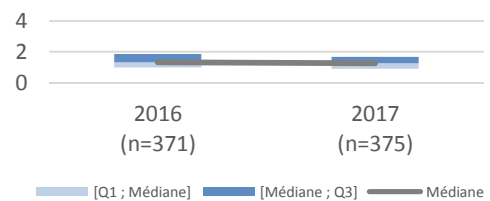
IEM



MAS



EHPAD



■ Médiane départementale supérieure à la médiane régionale
 ■ Médiane départementale inférieure à la médiane régionale

- Le taux d'hospitalisation complète est inférieur à 2% pour 88% des ESMS. Le taux médian toutes catégories confondues est de 1,01%.
- Le taux médian est plus élevé dans les IEM, EEAP, EHPAD et MAS.
- Le taux d'hospitalisation est en nette augmentation dans les EEAP, à l'inverse il diminue dans les IEM.
- Au niveau régional, le taux d'hospitalisation est plus élevé dans les Côtes d'Armor.

Question clé : Quel est le positionnement des ESMS dans le parcours de la personne ?
Indicateur : Répartition des personnes accompagnées sorties définitivement par motif ou destination (secteur PH)

Objectif de l'indicateur : cet indicateur permet d'identifier à quel niveau du parcours des personnes la structure se situe.

Répartition des sorties par motif ou par destination selon le type de structure en %

	Sortie par décès	Sortie par hospitalisation	Retour à domicile ou milieu ordinaire avec ou sans accompagnement	Sortie par réorientation vers un autre étab médico-social	Sortie vers destination inconnue
CAMSP	0,2%	3,2%	59,4%	19,9%	17,3%
CMPP	0,0%	0,3%	78,1%	5,9%	15,7%
CRP	1,0%	0,0%	97,0%	0,0%	2,0%
ESAT	2,8%	1,8%	55,8%	32,2%	7,4%
IEM	6,5%	6,5%	35,5%	51,6%	0,0%
EEAP	6,3%	12,5%	25,0%	56,3%	0,0%
FAM	37,3%	10,8%	15,7%	27,7%	8,4%
FV	8,7%	6,3%	17,3%	51,6%	16,1%
FH	2,3%	1,2%	38,6%	53,2%	4,7%
IME	0,2%	1,4%	27,0%	65,2%	6,2%
IDA	0,0%	0,0%	61,7%	27,7%	10,6%
IDV	0,0%	0,0%	57,1%	42,9%	0,0%
ITEP	0,0%	1,4%	66,7%	25,9%	6,1%
MAS	49,2%	23,8%	20,6%	4,8%	1,6%
SAVS	4,1%	1,7%	75,3%	11,2%	7,8%
SAMSAH	8,7%	4,0%	61,3%	14,0%	12,0%
SESSAD	0,0%	0,8%	55,5%	37,9%	5,9%
	2%	2%	61%	23%	12%

Les 2 valeurs les plus basses pour chaque mode de sortie

Les 2 valeurs les plus hautes pour chaque mode de sortie

Les sorties des structures PH se font majoritairement par un retour au domicile ou en milieu ordinaire avec ou sans accompagnement (61%).

Les sorties par réorientation vers un autre établissement médico-social concernent 23% des personnes, notamment dans les IME.

Les sorties principalement par décès concernent les FAM et les MAS.

Axe 2 Ressources humaines

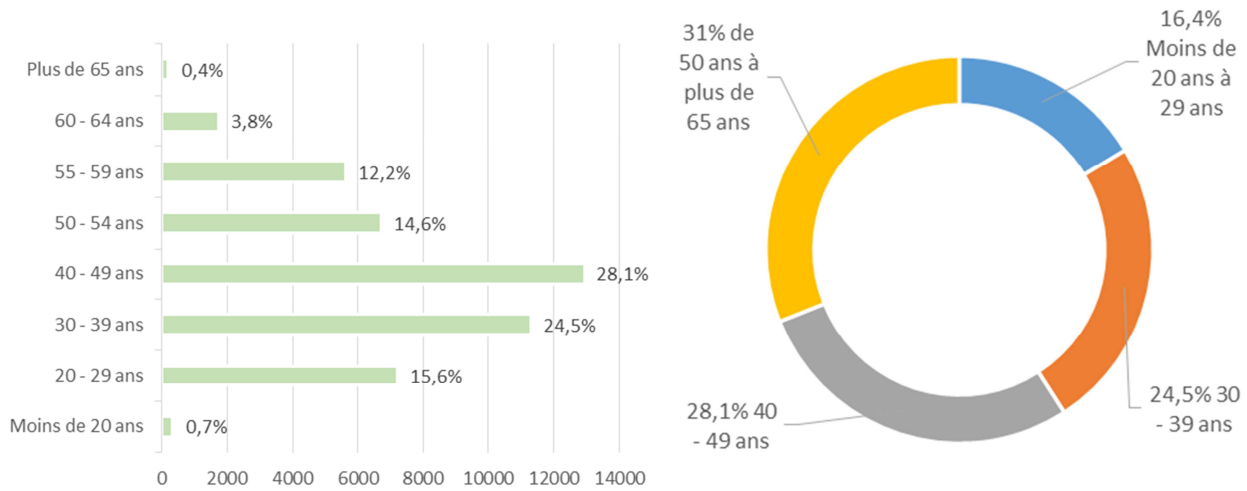
- **Pyramide des âges du personnel**
- **Taux d'absentéisme**
- **Taux de rotation des personnels**
- **Ratio d'encadrement**

Question clé : L'organisation est-elle structurée et stable ?

Indicateur : Pyramide des âges du personnel

Objectif de l'indicateur : la pyramide des âges représente la répartition par âge du personnel au 31/12/2017.

Pyramide des pages du personnel toutes catégories d'ESMS confondues



	Moins de 20 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 54 ans	55 - 59 ans	60 - 64 ans	Plus de 65 ans
CAMSP	0,0%	7,1%	25,0%	28,4%	14,7%	10,5%	7,9%	0,5%
CMPP	0,0%	5,8%	27,5%	30,2%	13,8%	12,4%	8,7%	1,6%
CRP	0,8%	2,5%	10,7%	37,2%	17,4%	24,0%	7,4%	0,0%
EHPAD	1,1%	18,6%	23,8%	26,4%	13,6%	10,4%	2,7%	0,3%
ESAT	0,1%	5,1%	17,0%	30,0%	19,8%	20,1%	5,6%	0,8%
IEM	0,3%	11,2%	25,3%	24,1%	16,5%	18,2%	4,1%	0,3%
EEAP	0,0%	12,8%	24,0%	25,5%	13,6%	16,1%	7,3%	0,8%
FAM	0,2%	12,9%	24,9%	29,3%	15,3%	12,6%	4,1%	0,7%
FV	0,0%	10,2%	25,1%	31,2%	15,9%	13,4%	3,9%	0,2%
FH	0,1%	9,1%	22,8%	27,9%	16,3%	15,2%	7,3%	0,3%
IME	0,0%	8,6%	24,8%	30,0%	14,1%	15,2%	6,4%	0,8%
IDA	0,0%	8,1%	22,3%	24,3%	11,0%	8,1%	3,5%	0,3%
IDV	0,0%	8,7%	14,5%	27,5%	23,2%	15,9%	8,7%	1,4%
ITEP	0,3%	6,9%	28,6%	29,3%	11,7%	17,4%	4,1%	1,7%
MAS	0,1%	17,2%	28,7%	25,4%	12,5%	12,9%	2,9%	0,4%
SAVS	0,0%	12,0%	25,2%	28,2%	16,9%	12,0%	5,7%	0,0%
SAMSAH	0,0%	13,9%	28,7%	30,6%	17,1%	7,4%	1,4%	0,9%
SSIAS	0,3%	13,0%	21,2%	28,2%	16,2%	13,4%	3,9%	0,2%
SESSAD	0,0%	8,5%	26,3%	28,5%	12,4%	12,3%	6,8%	0,9%
SPASAD	0,0%	12,4%	15,6%	21,8%	11,5%	10,3%	3,2%	0,5%
Total	0,7%	15,2%	23,9%	27,4%	14,2%	11,9%	3,7%	0,4%

Les valeurs les plus basses pour chaque tranche d'âge

Les valeurs les plus hautes pour chaque tranche d'âge

Près d'un professionnel sur trois est âgé de plus de 50 ans, 41% ont moins de 40 ans.

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 40-49 ans, suivie des 30-39 ans.

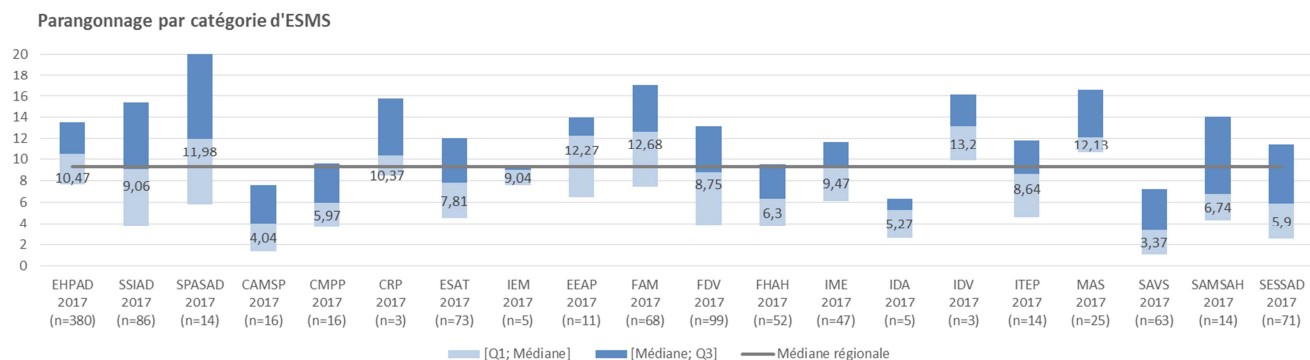
Les jeunes professionnels (moins de 30 ans) sont plus présents dans les CRP, dans les MAS et dans les EHPAD. A l'inverse, les ESMS concentrant une majorité de personnes de plus de 60 ans sont les CMPP, les IDV et les ITEP.

Question clé : L'organisation est-elle structurée et stable ?

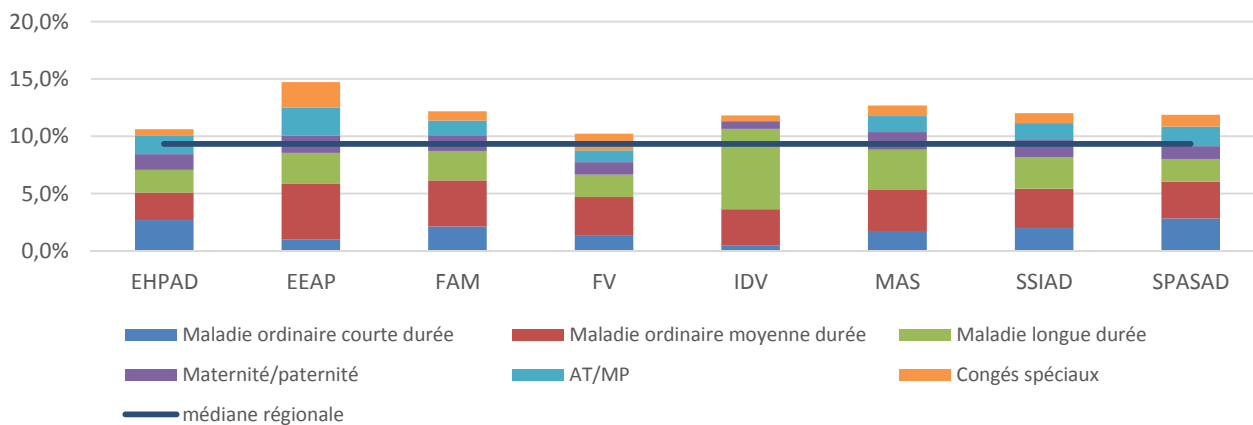
Indicateur : Taux d'absentéisme (hors formation)

Objectif de l'indicateur : cet indicateur permet de mesurer l'absentéisme au sein des effectifs susceptible d'entraîner une désorganisation de la structure.

Paragonnage par catégorie d'ESMS – 1 076 ESMS



Taux d'absentéisme moyen par motif, par catégorie d'ESMS dont taux d'absentéisme moyen > à 10%



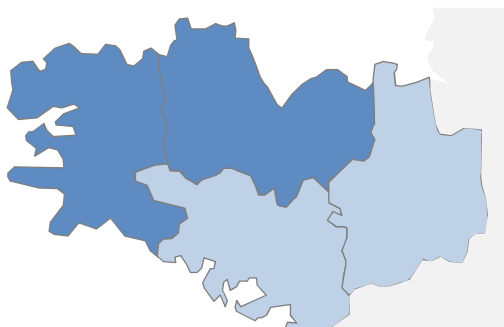
Evolution de la médiane sur 2 ans :

-0,11%

2016 : 9,34

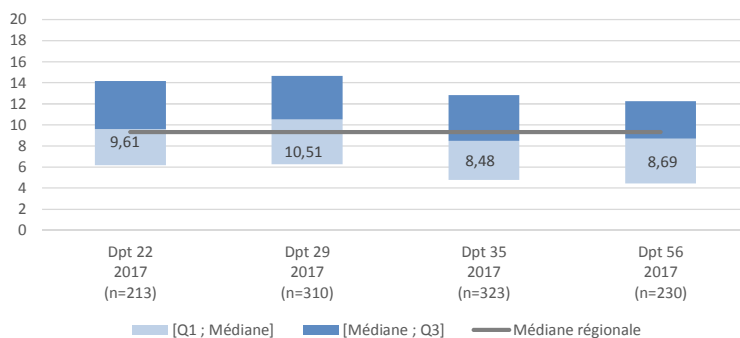
2017 : 9,33

- 6 catégories d'établissement présentent un taux d'absentéisme médian supérieur à 10% : EHPAD, SPASAD, FAM, EEAP, IDV et MAS.
- Pour ces 6 catégories d'établissements les absences sont dues majoritairement à des absences de moyenne et longue durée.
- La médiane régionale évolue peu sur 2 ans. La Bretagne fait partie en 2016 des régions avec la plus forte médiane (médiane nationale 8,8%).
- Les médianes des départements 22 et 29 se situent au-dessus de la médiane régionale.



■ Médiane départementale supérieure à la médiane régionale
 ■ Médiane départementale inférieure à la médiane régionale

Paragonnage par département

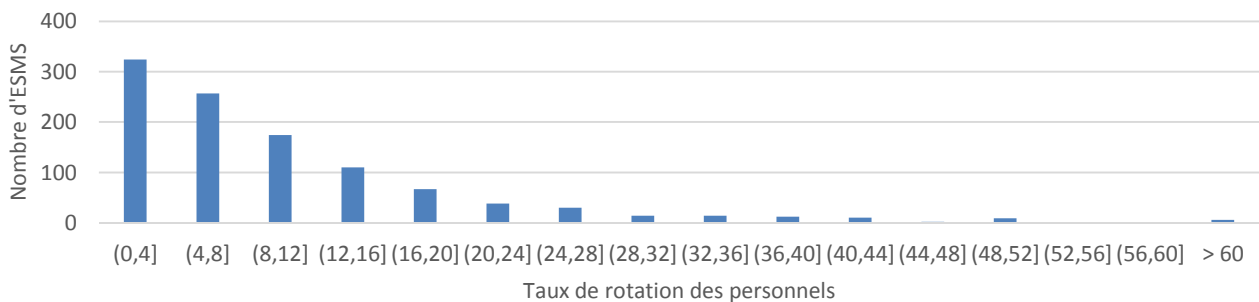


Question clé : L'organisation est-elle structurée et stable ?

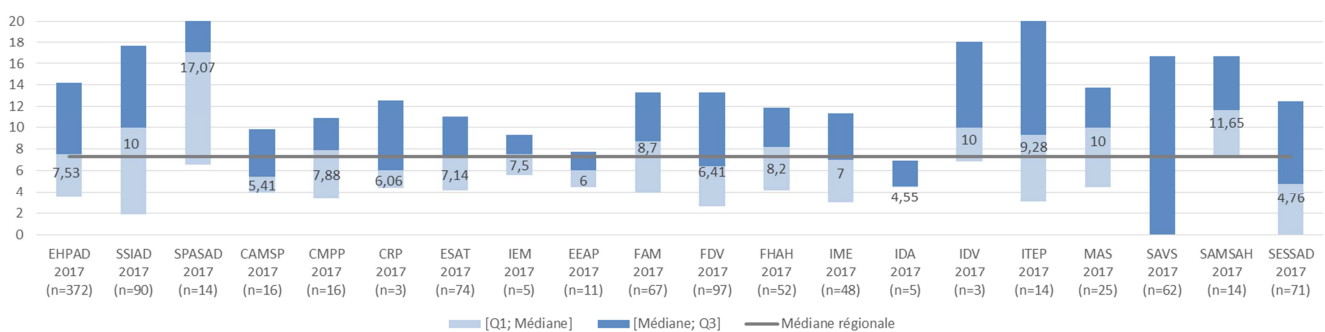
Indicateur : Taux de rotation des personnels sur effectifs réels

Objectif de l'indicateur : cet indicateur permet d'estimer la stabilité des effectifs CDI ou titulaires ainsi que l'importance du renouvellement des équipes. Plus le taux est élevé, plus le renouvellement des équipes a été important au cours de l'année.

Répartition des valeurs 2017 – 710 ESMS



Parangonnage par catégorie d'ESMS



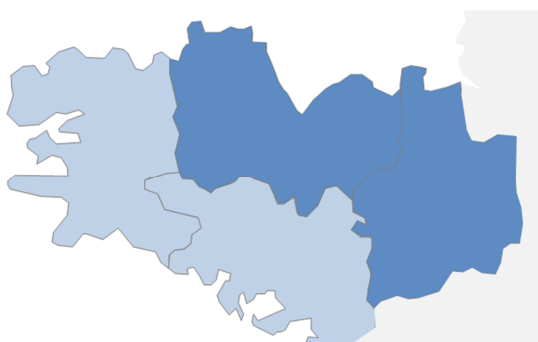
Evolution de la médiane sur 2 ans :

+17,12%

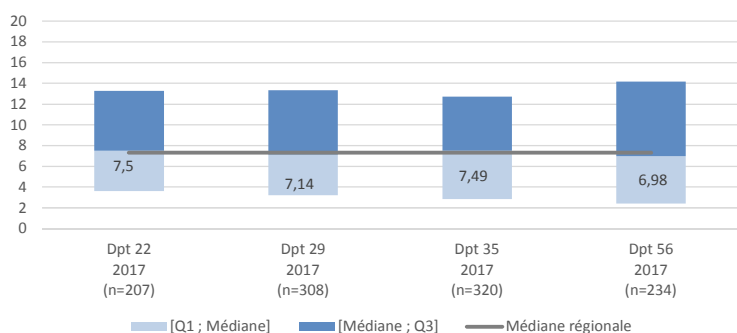
2016 : 6,25

2017 : 7,32

- 30% des ESMS ont un taux de rotation du personnel inférieur à 4% et reflète un faible renouvellement des équipes.
- Les ESMS ayant un taux de rotation supérieur à 8% sont les SSIAD, SPASAD, FAM, FH, IDV, ITEP, MAS et SAMSAH.
- Les médianes de chacun des 4 départements sont relativement proches de la médiane régionale.



Parangonnage par département



- Médiane départementale supérieure à la médiane régionale
- Médiane départementale inférieure à la médiane régionale

Question clé : L'organisation est-elle structurée et stable ?

Indicateur : Taux d'encadrement (hors CAMSP et CMPP)

Objectif de l'indicateur : c'est le nombre d'emplois directs en équivalent temps plein par rapport au nombre de résidents accueillis, il est décliné par fonction.

Taux d'encadrement moyen par type de structures et par fonction à l'échelle régionale

	Ratio de personnel moyen total	Ratio Direction-Encadrement	Ratio Administration-Gestion	Ratio Sces Généraux	Ratio Restauration	Ratio Socio-Educatif	Dont ratio A.M.P. (socio-éducatif)	Dont ratio Moniteur Educateur	Dont ratio Educ Spé	Ratio Paramédical	Dont Ratio IDE	Dont Ratio A.M.P. (paramédical)	Dont Ratio A.S.	Ratio Psychologue	Ratio ASH	Ratio Médical
CRP	0,252	0,029	0,063	0,015	0,000	0,126	0,000	0,000	0,000	0,004	0,002	0,000	0,000	0,007	0,000	0,008
EHPAD	0,651	0,021	0,022	0,029	0,031	0,017	0,003	0,000	0,000	0,336	0,059	0,031	0,240	0,005	0,180	0,004
ESAT	0,198	0,019	0,021	0,012	0,003	0,129	0,000	0,059	0,014	0,002	0,002	0,000	0,000	0,003	0,000	0,000
FAM	1,137	0,039	0,029	0,150	0,013	0,451	0,298	0,036	0,050	0,406	0,118	0,040	0,221	0,009	0,026	0,006
IDA	0,507	0,039	0,035	0,042	0,004	0,236	0,029	0,037	0,049	0,056	0,004	0,000	0,001	0,019	0,000	0,002
IDV	0,477	0,032	0,046	0,052	0,000	0,268	0,042	0,000	0,111	0,050	0,111	0,000	0,000	0,016	0,000	0,002
IEM	0,886	0,046	0,055	0,081	0,032	0,347	0,156	0,070	0,083	0,291	0,036	0,011	0,092	0,015	0,010	0,010
IME	0,675	0,037	0,034	0,107	0,016	0,369	0,052	0,082	0,145	0,047	0,019	0,000	0,004	0,022	0,001	0,004
ITEP	0,792	0,055	0,047	0,138	0,011	0,375	0,006	0,034	0,267	0,023	0,008	0,001	0,000	0,034	0,000	0,008
MAS	1,228	0,046	0,029	0,170	0,011	0,418	0,302	0,029	0,033	0,493	0,127	0,032	0,307	0,012	0,039	0,007
SAMSAH	0,225	0,015	0,020	0,001	0,000	0,076	0,011	0,004	0,019	0,089	0,064	0,000	0,008	0,019	0,000	0,005
SAVS	0,114	0,011	0,011	0,001	0,000	0,082	0,014	0,009	0,028	0,005	0,001	0,001	0,000	0,002	0,000	0,000
SESSAD	0,262	0,025	0,022	0,004	0,000	0,107	0,001	0,005	0,080	0,063	0,003	0,000	0,001	0,029	0,000	0,005
SPASAD	0,254	0,026	0,013	0,001	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,214	0,034	0,001	0,175	0,000	0,000	0,000
SSIAD	0,253	0,022	0,011	0,001	0,000	0,002	0,002	0,000	0,000	0,218	0,013	0,001	0,201	0,000	0,000	0,000
FV	0,780	0,041	0,030	0,141	0,013	0,427	0,285	0,044	0,045	0,080	0,015	0,018	0,043	0,007	0,022	0,001
FH	0,476	0,031	0,024	0,133	0,005	0,258	0,082	0,043	0,051	0,011	0,009	0,000	0,003	0,005	0,000	0,000
EEAP	1,035	0,038	0,034	0,117	0,018	0,545	0,278	0,100	0,108	0,225	0,075	0,000	0,072	0,019	0,009	0,008

- Les valeurs les plus basses pour chaque fonction
- Les valeurs les plus hautes pour chaque fonction

Les FAM et les MAS ont un taux d'encadrement global supérieur aux autres structures. Elles disposent de plus d'un agent par résident.

Les EHPAD sont dotés en moyenne de 0,65 ETP global par résident, dont 0,24 ETP d'AS et 0,18 ETP d'ASH.

Taux d'encadrement moyen par département pour le personnel soignant, zoom sur les EHPAD, IME, MAS et FAM :

	Ratio de personnel moyen total	Ratio Paramédical	Dont Ratio IDE	Dont Ratio A.M.P. (paramédical)	Dont Ratio A.S.		Ratio de personnel moyen total	Ratio Socio-Educatif	Dont ratio A.M.P. (socio-éducatif)	Dont ratio Moniteur Educateur	Dont ratio Educ Spé
EHPAD	0,651	0,336	0,059	0,031	0,240						
Côtes-d'Armor	0,627	0,315	0,060	0,020	0,232	IME	0,675	0,369	0,052	0,082	0,145
Finistère	0,676	0,353	0,066	0,021	0,256	Côtes-d'Armor	0,689	0,396	0,049	0,102	0,118
Ille-et-Vilaine	0,629	0,316	0,054	0,033	0,224	Finistère	0,760	0,407	0,067	0,101	0,174
Morbihan	0,673	0,360	0,057	0,049	0,249	Ille-et-Vilaine	0,628	0,339	0,032	0,073	0,145
						Morbihan	0,639	0,348	0,064	0,057	0,137

	Ratio de personnel moyen total	Ratio Socio-Educatif	Dont ratio A.M.P. (socio-éducatif)	Dont ratio Moniteur Educateur	Dont ratio Educ Spéc	Ratio Paramédical	Dont Ratio IDE	Dont Ratio A.M.P. (paramédical)	Dont Ratio A.S.
MAS	1,228	0,418	0,302	0,029	0,033	0,493	0,127	0,032	0,307
Côtes-d'Armor	1,202	0,399	0,322	0,023	0,025	0,485	0,125	0,031	0,306
Finistère	1,227	0,408	0,222	0,041	0,035	0,487	0,158	0,039	0,259
Ille-et-Vilaine	1,324	0,427	0,300	0,036	0,023	0,552	0,118	0,000	0,404
Morbihan	1,198	0,457	0,382	0,015	0,051	0,467	0,095	0,050	0,299

	Ratio de personnel moyen total	Ratio Socio-Educatif	Dont ratio A.M.P. (socio-éducatif)	Dont ratio Moniteur Educateur	Dont ratio Educ Spéc	Ratio Paramédical	Dont Ratio IDE	Dont Ratio A.M.P. (paramédical)	Dont Ratio A.S.
FAM	1,137	0,451	0,298	0,036	0,050	0,406	0,118	0,040	0,221
Côtes-d'Armor	1,026	0,347	0,227	0,052	0,024	0,440	0,176	0,091	0,142
Finistère	1,103	0,509	0,277	0,049	0,083	0,353	0,118	0,016	0,196
Ille-et-Vilaine	1,328	0,499	0,381	0,018	0,027	0,448	0,093	0,035	0,284
Morbihan	1,097	0,358	0,325	0,009	0,024	0,451	0,080	0,053	0,294

Il existe des disparités par département :

Les EHPAD et FAM finistériens présentent des taux d'encadrement globaux supérieurs à leurs voisins, c'est également le cas pour les MAS et FAM brétilliens.

Axe 3 Finances et budget

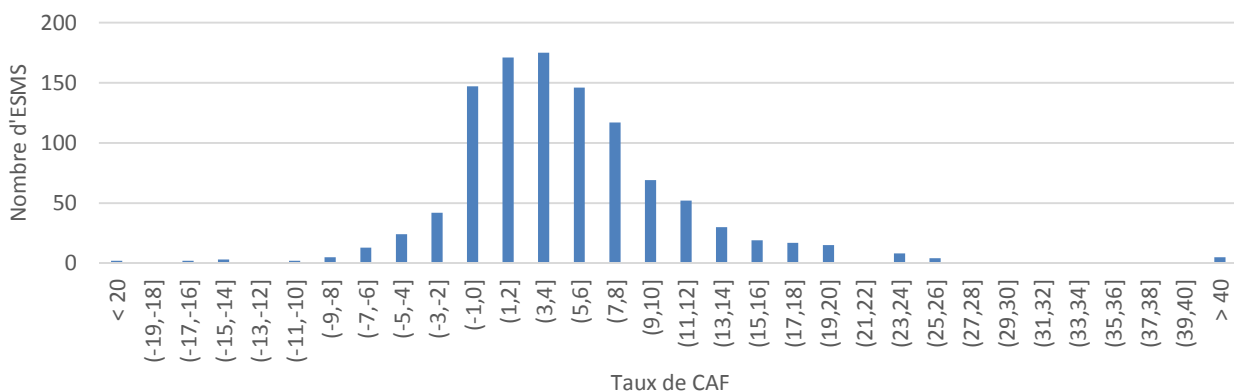
- Taux de CAF
- Taux de vétusté des constructions
- Taux d'endettement
- Fonds de roulement en jours de charges courantes

Question clé : Les grands équilibres financiers

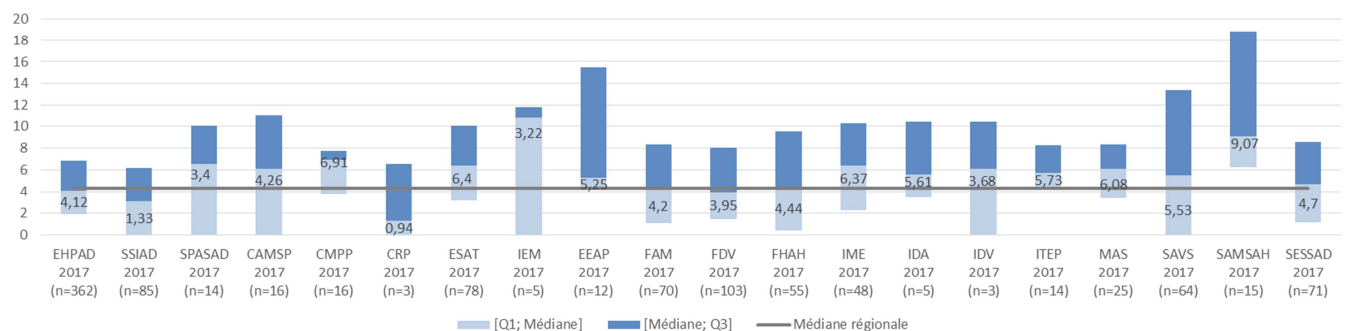
Indicateur : Taux de Capacité d'Auto-Financement (CAF)

Objectif de l'indicateur : cet indicateur traduit la capacité de la structure à dégager annuellement, grâce à son exploitation, les fonds nécessaires aux investissements.

Répartition des valeurs 2017 – 1 074 ESMS



Paragonnage par catégorie d'ESMS



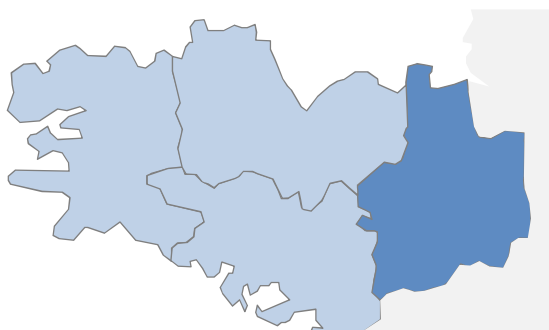
Evolution de la médiane sur 2 ans :

+7,20%

2016 : 4,03

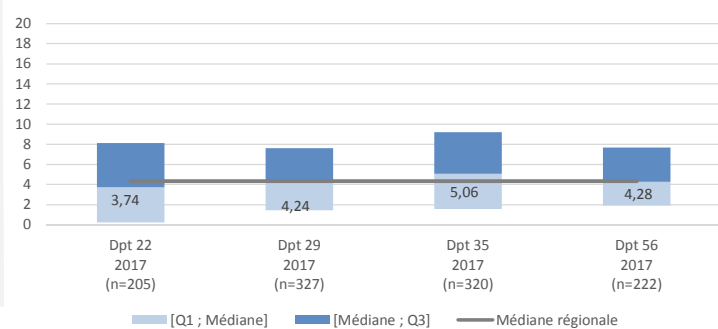
2017 : 4,32

- 77% des ESMS ont un taux de CAF positif.
- Les médianes par catégorie d'établissements varient entre 0,94% pour les CRP et 9,07% pour les SAMSAH. Seul le département d'Ille-et-Vilaine présente un taux de CAF médian supérieur à la médiane régionale.



■ Médiane départementale supérieure à la médiane régionale
 ■ Médiane départementale inférieure à la médiane régionale

Paragonnage par département

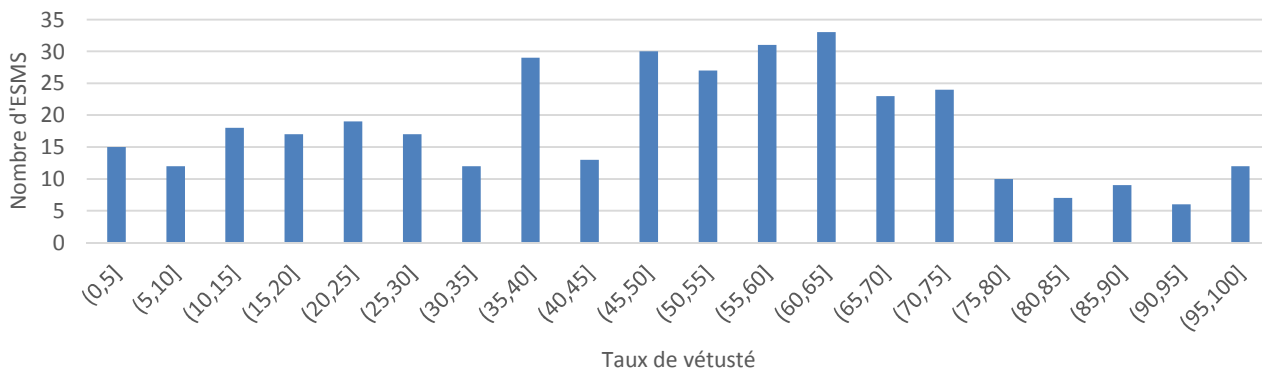


Question clé : Les grands équilibres financiers

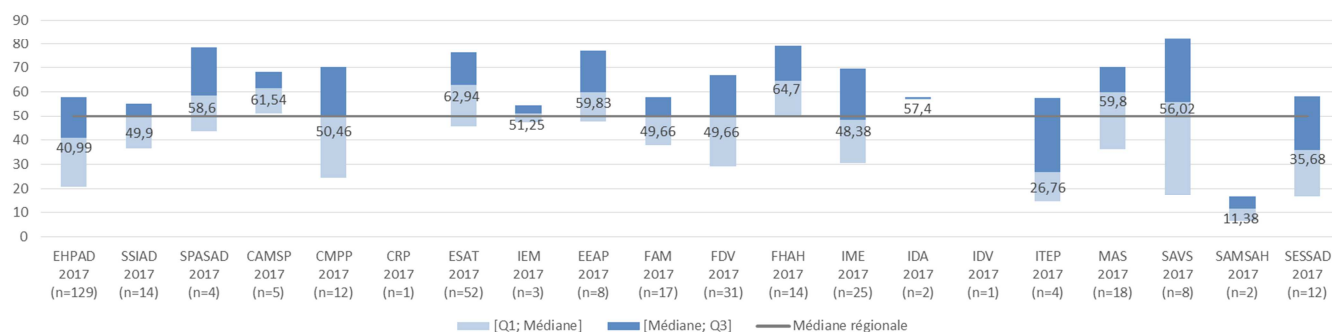
Indicateur : Taux de vétusté des constructions (pour les ESMS propriétaires)

Objectif de l'indicateur : cet indicateur permet d'estimer le degré d'amortissement des constructions sur la base des éléments comptables. Plus le taux est élevé, plus les constructions sont amorties.

Répartition des valeurs 2017 – 364 ESMS

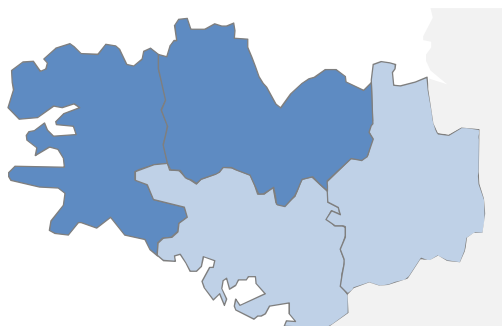


Paragongage par catégorie d'ESMS



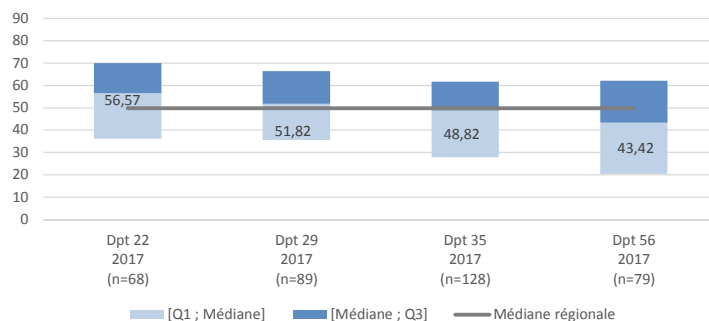
L'évolution de la médiane entre 2016 et 2017 n'est pas disponible en raison de l'agrégation des données M21 et M22 en 2017.

- Près de 20% des ESMS ont un taux de vétusté supérieur à 70%.
- Les ESAT, les MAS et les FH présentent des taux de vétusté médians proches ou supérieurs à 60% contre 41% en EHPAD.
- La médiane régionale 2017 est de 49,90%. Le département du Finistère se situe au-delà de cette médiane, à l'inverse le Morbihan est le département avec un taux de vétusté médian le plus bas.



■ Médiane départementale supérieure à la médiane régionale
 ■ Médiane départementale inférieure à la médiane régionale

Paragongage par département

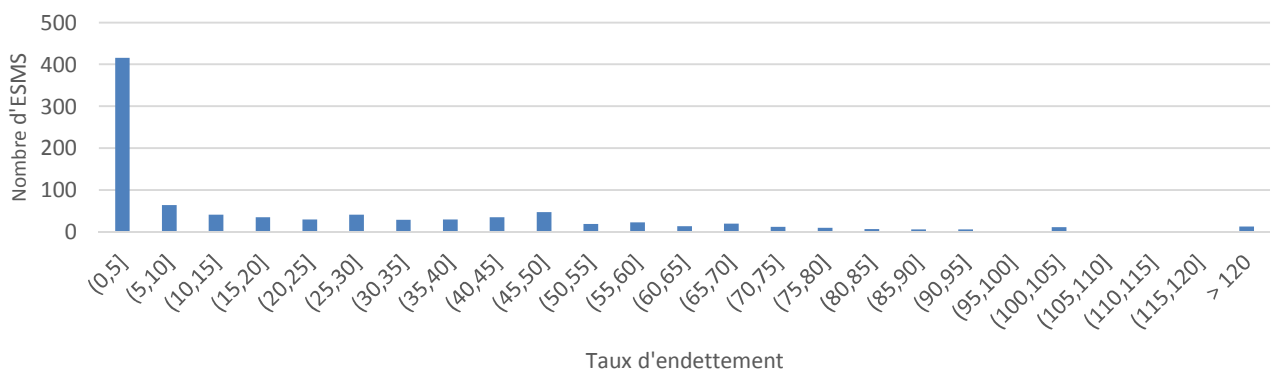


Question clé : Les grands équilibres financiers

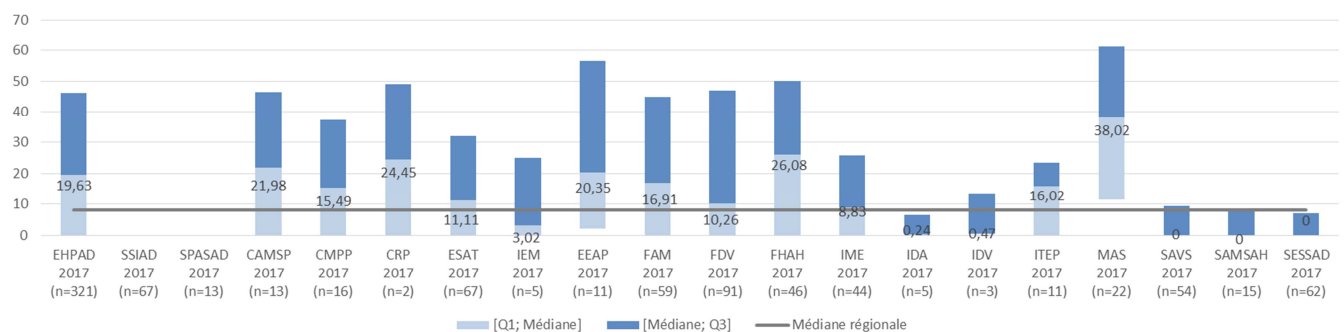
Indicateur : Taux d'endettement

Objectif de l'indicateur : cet indicateur permet d'identifier le poids de l'endettement dans l'ensemble des ressources stables ou capitaux permanents (passif, haut de bilan).

Répartition des valeurs 2017 – 919 ESMS

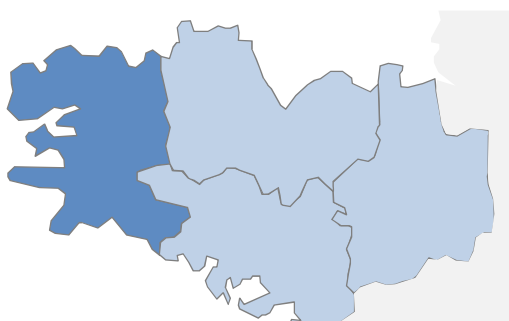


Paragonnage par catégorie d'ESMS



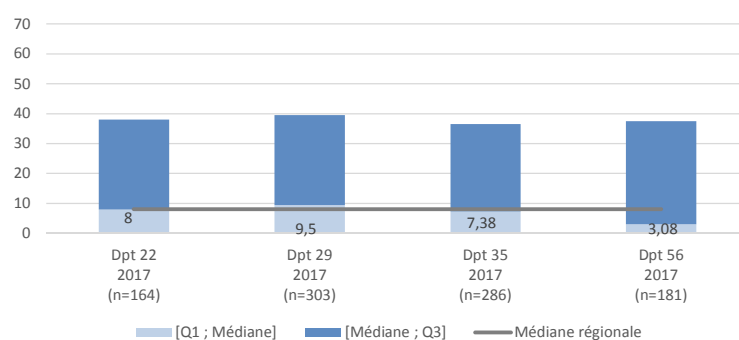
L'évolution de la médiane entre 2016 et 2017 n'est pas disponible en raison de l'agrégation des données M21 et M22 en 2017.

- La restitution porte ici seulement sur les structures endettées, pour lesquelles le taux d'endettement est supérieur à 0%.
- 15% des ESMS ont un taux d'endettement supérieur à 50%.
- Les MAS enregistrent des taux d'endettement médians élevés (38%) en comparaison aux autres catégories pour lesquelles le taux d'endettement est proche de 20%. On note une forte dispersion pour de nombreuses catégories.
- La médiane régionale est de 8,1%.



■ Médiane départementale supérieure à la médiane régionale
 ■ Médiane départementale inférieure à la médiane régionale

Paragonnage par département

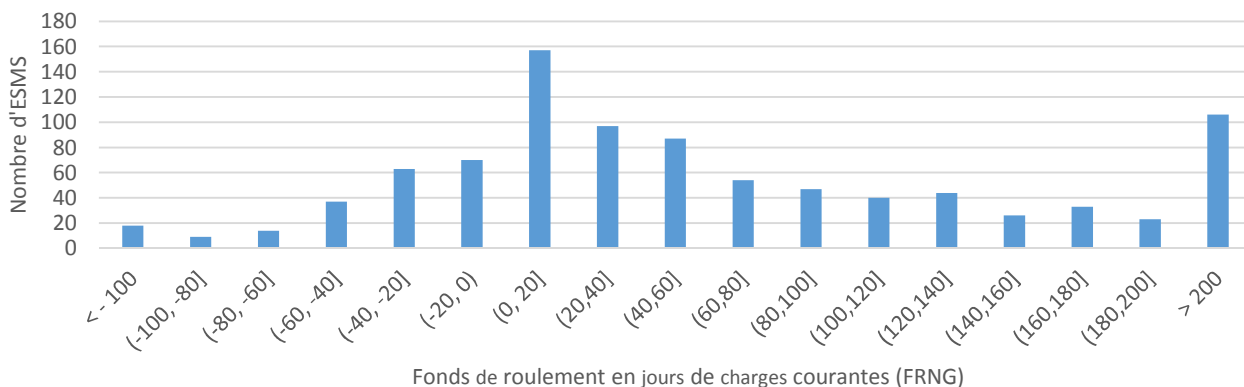


Question clé : Les grands équilibres financiers

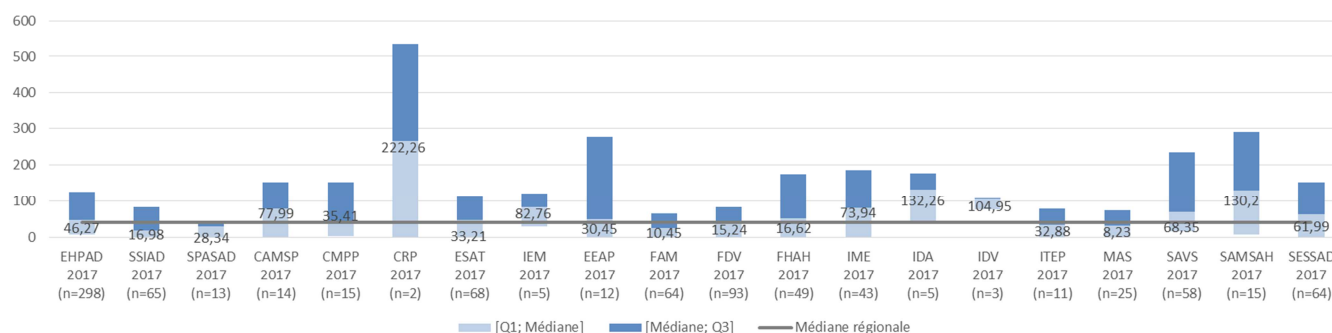
Indicateur : Fonds de roulement net global en nombre de jours de charges courantes

Objectif de l'indicateur : le fonds de roulement représente les ressources dont dispose l'ESMS pour financer son cycle d'exploitation et son cycle d'investissement. Si cet agrégat est positif, cela signifie que l'ESMS dégage des ressources disponibles pour financer d'éventuels besoins liés au court ou moyen terme.

Répartition des valeurs 2017 – 925 ESMS

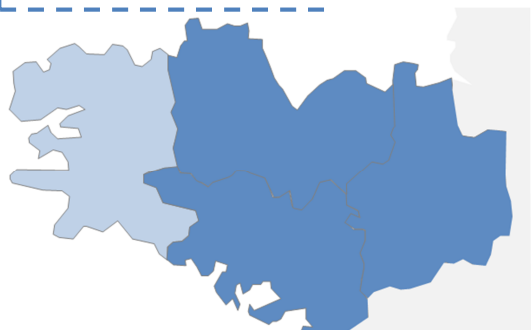


Parangonnage par catégorie d'ESMS



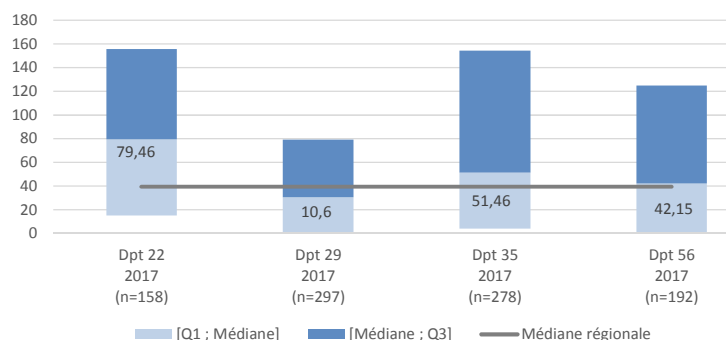
L'évolution de la médiane entre 2016 et 2017 n'est pas disponible en raison de l'agrégation des données M21 et M22 en 2017.

- Près de 50% des structures disposent d'un FRNG supérieur à 40 jours de charges courantes.
- La médiane régionale 2017 se situe à 39,57 jours.
- Les SSIAD, FAM, FV, FH et les MAS présentent un FRNG inférieur à 20 jours.
- Les ESMS du Finistère enregistrent un FRNG médian à hauteur de 10 jours de charges courantes.



■ Médiane départementale supérieure à la médiane régionale
 ■ Médiane départementale inférieure à la médiane régionale

Parangonnage par département



Axe 4 Objectifs

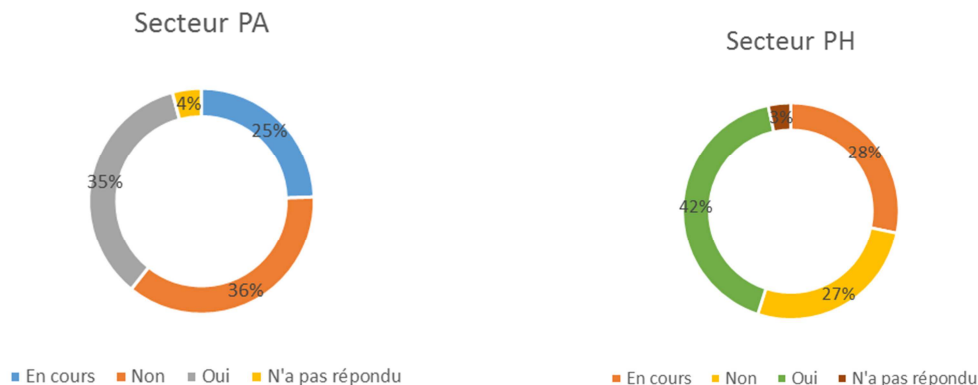
- **Orientations stratégiques et moyens associés**
- **Couverture fonctionnelle des SI**
- **Sécurité et réglementation**

Question clé : Quel est l'état des lieux de la fonction système d'information ?

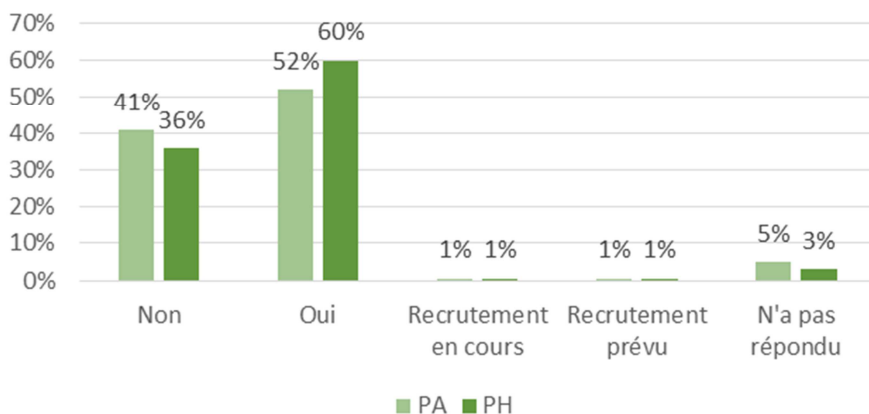
Indicateur : Orientations stratégiques et moyens associés

Objectif de l'indicateur : ces indicateurs interrogent la situation actuelle des ESMS.

Un schéma directeur des systèmes d'information a été défini et formalisé :

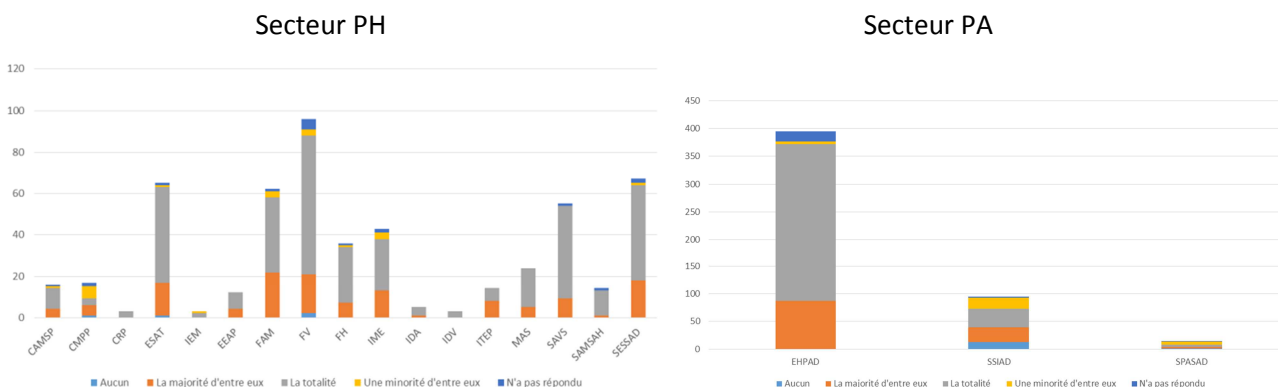


L'ESMS dispose d'un profil ou d'une équipe dédiée sur les sujets SI :



60% des ESMS du secteur PH disposent d'agents ayant le profil SI favorisant la définition du schéma directeur SI (42% ont formalisé un schéma directeur).

L'informatisation des équipes métier des ESMS :



66% des établissements, tout secteur confondu, mettent à disposition des postes informatiques à l'ensemble des profils métiers. 24% des ESMS indiquent disposer de postes informatiques pour la majorité des profils métiers.

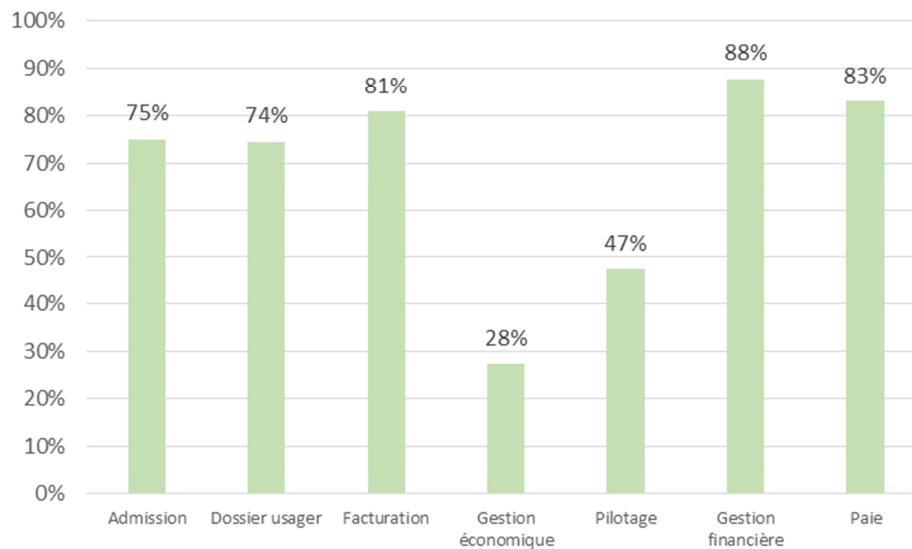
Les équipes des SSIAD apparaissent moins dotées, 13% ne disposent d'aucun poste informatique et 21% seulement une minorité d'entre eux.

Question clé : Quel est l'état des lieux de la fonction système d'information ?

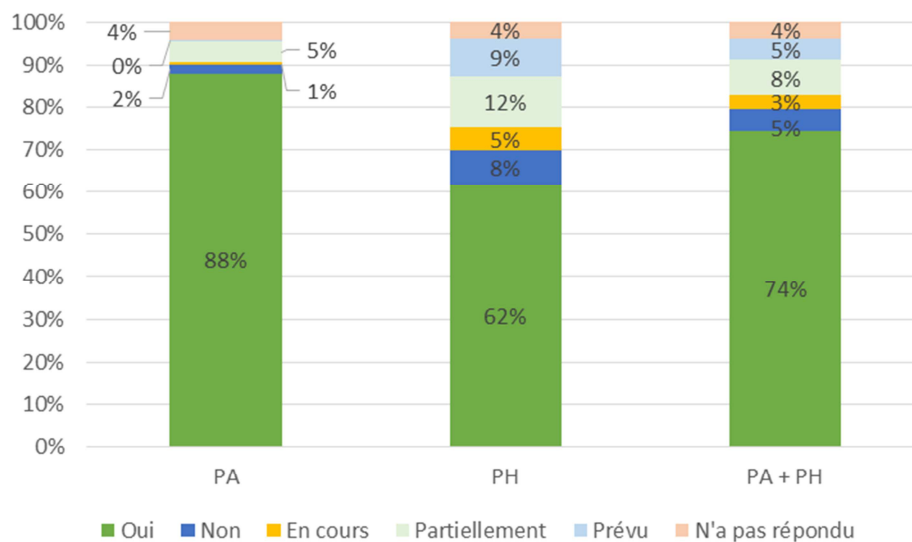
Indicateur : La couverture fonctionnelle des SI

Objectif de l'indicateur : ces indicateurs interrogent la situation actuelle des ESMS.

Part des ESMS ayant intégralement informatisé les fonctions :



L'informatisation du dossier de l'utilisateur :



Les ESMS ont majoritairement informatisé les fonctions SI, excepté la gestion économique et le pilotage.

La professionnalisation des outils reste à développer, seulement 50% des solutions informatiques utilisées sont des progiciels. Les domaines utilisant à plus de 70% des progiciels sont la paie et la gestion financière. La bureautique est encore utilisée à 38% pour le pilotage.

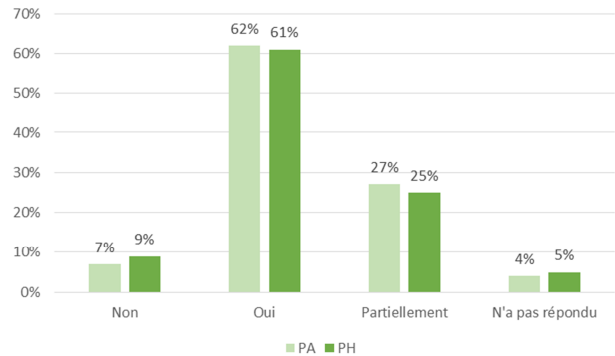
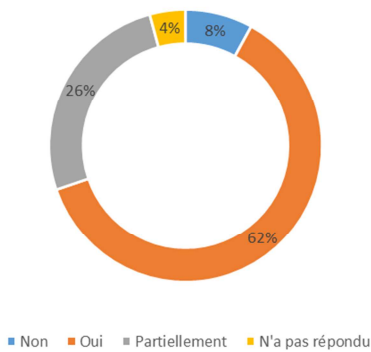
Concernant l'informatisation du dossier de l'utilisateur, le secteur PH présente une informatisation moins avancée, seulement 62% des structures sont équipées. 12% sont équipées partiellement, 5% en cours et 9% prévu, ce qui permettra d'atteindre le niveau d'informatisation du secteur PA. 54% des établissements disposent d'un progiciel, 10% utilisent la bureautique.

Question clé : Quel est l'état des lieux de la fonction système d'information ?

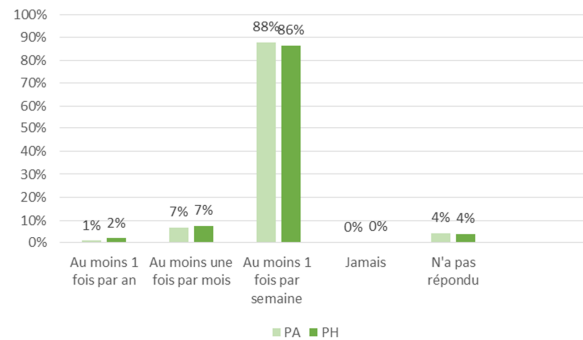
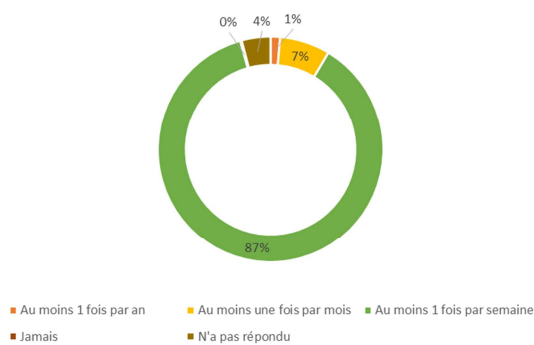
Indicateur : Sécurité et réglementation

Objectif de l'indicateur : ces indicateurs interrogent la situation actuelle des ESMS.

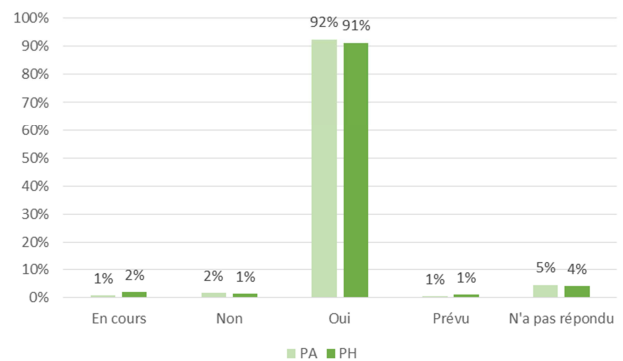
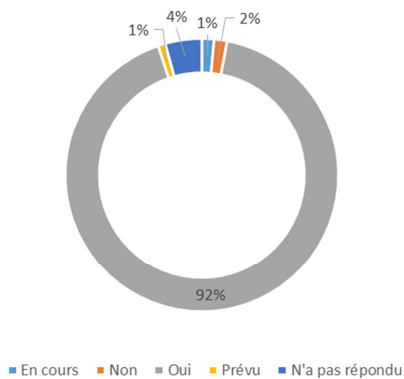
Une politique en matière de confidentialité des données a été définie :



Une procédure formalisée sur la sauvegarde des données a été définie :



L'ESMS a mis en place une politique de sécurité pour éviter les intrusions (pare-feu...) :



Les ESMS ont œuvré majoritairement pour assurer la sécurité informatique de leurs équipements. Des procédures ont été mises en place afin de sauvegarder les données hebdomadairement et des équipements ont été installés pour éviter les intrusions. En revanche, il reste encore à formaliser la politique de confidentialité des données.

L'ensemble des ESMS sont conscients des enjeux au regard des taux élevés dans chacun des secteurs.

GLOSSAIRE

ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Aide-soignant(e)
ATIH	Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation
CA	Compte Administratif
CAF	Capacité d'AutoFinancement
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles
CD	Conseil Départemental
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CPO	Centre de Pré-Orientation
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRP	Centre de Rééducation Professionnelle
DMS	Durée Moyenne de Séjour
EEAP	Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS	Etablissement et Service Médico-Social
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FV	Foyer de Vie
FH / FHAH	Foyer d'Hébergement pour Adultes Handicapés
GMP	Gir Moyen Pondéré
GMPS	Gir Moyen Pondéré Soins
IDA	Institut pour Déficients Auditifs
IDE	Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
IDV	Institut pour Déficients Visuels
IEM	Etablissement pour déficient moteur
IME	Institut Médico-Educatif
ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MS	Médico-Social
ND	Non Disponible
OG	Organisme Gestionnaire
PA	Personne Âgée
PASA	Pôle d'Activités et de Soins Adaptés
PH	Personne Handicapée
PHV	Personne Handicapée Vieillissante
PMP	Pathos Moyen Pondéré
RH	Ressources Humaines
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
SI	Système d'Information
SSAD	Service de Soins et d'Aide à Domicile
SSIAD	Service de Soins Infirmiers A Domicile
SPASAD	Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile
TDB ESMS	Tableau De Bord de la performance dans le secteur médico-social

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ BRETAGNE

6 place des Colombes // CS 14253

35042 RENNES CEDEX

02 90 08 80 00

Directeur de publication : Stéphane Mulliez, directeur par intérim
Rédactrices : Christelle Diodat, Mathilde Henry et Anne-Sophie Jourdan

Conception graphique : ARS Bretagne - mars 2019

Contact : ars-bretagne-tdb-esms@ars.sante.fr

www.facebook.com/arsbretagne

